LE CORBUSIER
/ CINQ UNITÉS D'HABITATION

Vincent Bertaud du Chazaud
/ Manuel Bougot

Sommaire

5 **Avant-propos**

6 **Habitation, unité, grandeur, conformité : utopie corbuséenne**

18 **Unité d'habitation de Marseille** / Bouches-du-Rhône

48 **Unité d'habitation de Rezé** / Loire-Atlantique

80 **Unité d'habitation de Berlin-Tiergarten** / Allemagne

108 **Unité d'habitation de Briey-en-Forêt** / Meurthe-et-Moselle

134 **Unité d'habitation de Firminy** / Loire

164 **Paroles d'habitants**

165 **Citations de Le Corbusier**

166 **Correspondance entre Le Corbusier et Jean Prouvé**

168 **Unités d'habitation non construites**

168 **Repères chronologiques et œuvres principales**

172 **Bibliographie**

174 **Remerciements**

175 **À propos des auteurs**

Avant-propos

« Le Corbusier avait été peintre, sculpteur et plus secrètement poète. [...] Il ne s'était battu que pour l'architecture. Avec une véhémence qu'il n'éprouva pour rien d'autre parce que l'architecture seule rejoignait son espoir confus et passionné de ce qui peut être fait pour l'homme[1]. »

Avec Manuel Bougot, nous avons sillonné la France il y a quelques années pour réaliser un ouvrage sur cinq maisons « sur mesure » de Jean Prouvé. Nous avons trouvé un bon accueil auprès des Éditions du Moniteur et de son directeur éditorial, Thierry Kremer. À l'automne 2020, le livre *Jean Prouvé/Cinq maisons sur mesure* était en librairie. Nous avons voulu continuer à travailler sur ce format, et le projet d'un nouvel ouvrage avec ce même éditeur a encore trouvé un bon accueil : c'est ce livre *Le Corbusier/Cinq unités d'habitation*. À nouveau, nous avons sillonné la France pour visiter et aller à la rencontre des habitants des quatre unités d'habitations construites sur une période d'une vingtaine d'années, entre 1945 et 1965, par Le Corbusier et son atelier de la rue de Sèvres, ainsi que de celle de Berlin, réalisée à l'occasion de l'Exposition internationale Interbau de 1957.

Pour chacune des quatre unités d'habitation en France (Marseille, Rezé, Briey et Firminy), ainsi que celle de Berlin en Allemagne, nous avons analysé les processus de conception et de réalisation. Nous les avons resitués dans l'œuvre de Le Corbusier, leur genèse, les efforts pour les voir naître, avant de recevoir les témoignages de leurs habitants. Nous avons rassemblé ce que nous pouvions comme archives et lectures pour rendre compte des chantiers jusqu'à l'entrée des premiers locataires, ainsi que la réception du public, des professionnels, de la presse et des historiens. Enfin, avec les parcours divers – parfois chaotiques et frôlant la destruction pour certaines – qu'ont pu traverser ces unités d'habitation en l'espace d'un demi-siècle, nous verrons que, finalement, l'une d'entre elles sera intégrée au groupe des dix-sept œuvres de Le Corbusier inscrites en 2016 par l'Unesco au patrimoine de l'humanité – une forme de reconnaissance à l'échelle mondiale qui devrait les préserver des outrages des hommes et du temps.

Mais auparavant, cette « histoire » des unités d'habitation aura été resituée dans l'histoire du logement social depuis les débuts de l'ère industrielle, les expériences menées par des révolutionnaires ou des membres d'une classe bourgeoise « éclairée » pour améliorer les conditions de vie parfois inhumaines de la classe ouvrière. Les unités d'habitation sont replacées dans le contexte de leurs commandes et de leurs réalisations : d'abord celui de l'après-guerre et de la reconstruction pour Marseille et Rezé ; puis, celui de la croissance de l'industrie lourde et des industries minières pour Firminy et Briey, jusqu'à leurs déclins et leurs conséquences sur la démographie locale et le logement social. Enfin, elles font partie d'enjeux politiques comme la Corbusierhaus à Berlin, dans le cadre de l'Exposition internationale d'architecture de Berlin (Interbau 1957), vitrine de la reconstruction de Berlin-Ouest venant se confronter à l'architecture stalinienne de la Karl-Marx Allee de Berlin-Est.

De la même manière qu'elles ont marqué l'histoire sociale de la première moitié du xx^e^ siècle, les unités d'habitation inscrivent fortement leur empreinte dans l'histoire de l'architecture, celle des formes bâties, des nouvelles techniques, des mouvements artistiques, en témoigne leur place importante dans les écrits des historiens de l'architecture.

C'est en confrontant les unités d'habitation à toutes ces situations que l'on peut comprendre et soupeser « leur valeur, leur portée, et leurs limites[2]. » Ainsi, l'ouvrage de Gérard Monnier, professeur émérite de l'université de la Sorbonne, *Le Corbusier, les unités d'habitation en France*, nous aura guidés dans notre travail, à la fois pour les importantes informations qu'il contient, mais également dans sa démarche de recherche.

1. Malraux (André), hommage rendu à Le Corbusier le 1^er^ septembre 1965 dans la Cour carrée du Louvre.

2. Monnier (Gérard), *Le Corbusier, les unités d'habitation en France*, Paris, Belin-Herscher, 2002.

Habitation, unité, grandeur, conformité : utopie corbuséenne

« Les Unités d'Habitation : Un événement révolutionnaire (soleil, espace, verdure)… Une voix s'élève doucement : "Si vous voulez élever votre famille dans l'intimité, le silence, dans les conditions de nature… mettez-vous à deux mille personnes, prenez-vous par la main" [1] ».

Les fondements historiques du logement social

Les débuts de l'ère industrielle voient naître des réflexions sur la mise en place de nouvelles organisations spatiales autour des lieux de production. Dès la fin du XVIIIe siècle, ce sera le projet à moitié réalisé de Claude-Nicolas Ledoux avec la saline royale d'Arc-et-Senans dans le Doubs. Au XIXe siècle, face à la dureté du travail dans les usines et dans les mines, les courants progressistes et socialistes vont croître dans les milieux intellectuels ; ils vont s'intéresser à l'amélioration de la condition ouvrière, notamment son cadre de vie, l'habitat et les équipements socio-éducatifs. Initié par des médecins alertés par la prolifération de maladies infectieuses dues aux conditions de vie dans les grandes villes, un courant « hygiéniste » influence l'architecture, comme l'immeuble en gradins d'Henri Sauvage rue Vavin à Paris (1912), ainsi que l'urbanisme, avec la loi Cornudet de 1919 obligeant les villes françaises de plus de 10 000 habitants à se doter d'un Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE) intégrant des normes d'hygiène collective.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, l'industriel Jean-Baptiste André Godin (1817-1888) crée à Guise (Aisne), proche de son usine florissante de fabrication de poêles en fonte, ce qu'il nomme un « familistère », un lieu où plusieurs familles pourraient vivre en communauté, partageant des équipements communs, magasins coopératifs, crèches pour les enfants, écoles, théâtres, buanderies, bains et piscine. Cette expérience concrète de logement collectif et social, inspirée du phalanstère de Charles Fourier, est un programme très proche de celui mis en œuvre un siècle plus tard par Le Corbusier dans ses unités d'habitation. En 1928, Le Corbusier publie *Une maison, un palais : à la recherche d'une unité architecturale*, texte dans lequel il reprend la thèse fouriériste de collectivisation, rassemblant en un seul bâtiment somptueux toutes les habitations et les équipements annexes, sinon pauvres et éparpillés, voire inexistants ou hors de portée de la population ouvrière, comme pour les loisirs. Godin parle des « équivalents de la richesse » quand il veut donner à la population ouvrière une qualité de vie équivalente à celle de la bourgeoise, en troquant l'individualisme par le collectivisme. En 1874, dans *La richesse au service du peuple – Le familistère de Guise*, Godin écrit : « Ne pouvant faire un palais de la chaumière ou du galetas de chaque famille ouvrière, nous avons voulu mettre la demeure de l'ouvrier dans un Palais : le Familistère, en effet, n'est pas autre chose, c'est le palais du travail, c'est le "Palais social" de l'avenir [2] ».

Avec la révolution soviétique de 1917, les réflexions sur la cité collectiviste et la vie communautaire se radicalisent, prolongeant les programmes sociaux déjà mis en œuvre en 1870 avec le familistère de Guise. Le projet de « ville verte » voit le jour au nord-est de Moscou en 1930, auquel s'intéresse à la même époque Le Corbusier avec son concept de « ville radieuse ». L'architecte russe Moïsseï Guinzbourg, auteur du manifeste constructiviste *Style et époque* en 1924 et proche des idéesde Le Corbusier dans *Vers une architecture* écrit un an plus tôt, construit l'immeuble d'habitation du Norkomfin (1928-1932), organisé autour de la vie associative et collective. Les appartements sur deux niveaux distribués par une rue intérieure, les services et équipements, ainsi que la toiture-terrasse végétalisée auront une influence sur Le Corbusier dans sa réflexion pour l'organisation des immeubles collectifs de la ville radieuse, puis sur son programme des unités d'habitation.

À Vienne la municipalité sociale-démocrate promeut un important programme de logements sociaux construit par l'architecte Karl Ehn, le Karl Marx Hof (1927-1930). Cet ensemble est critiqué par les marxistes qui comparent cette cité ouvrière à un bastion du Moyen Âge.

En France, une loi de 1912 autorise la création d'offices publics des habitations à bon marché (HBM). La grande figure de l'urbanisme et du logement social de l'entre-deux-guerres, est Henri Sellier (1883-1943), maire de Suresnes de 1919 à 1941, sénateur SFIO de la Seine de 1936 à 1943 et ministre de la Santé publique sous le gouvernement du Front populaire, du 4 juin 1936 au 21 juin 1937. Directeur de l'office public des HBM de la Seine, il promeut la création de cités-jardins afin d'éradiquer la tuberculose qui sévit et améliorer les conditions de vie misérables des ouvriers des usines de banlieues. Il associe le logement social à de nouvelles typologies, où l'hygiène, la lumière, les espaces verts, les équipements collectifs, scolaires, sportifs et communaux, doivent permettre d'endiguer les maladies et donner des conditions de vie décentes aux familles : « L'urbanisme social se doit d'organiser un meilleur aménagement de l'humanité, vers un niveau de lumière, de joie et de santé, un meilleur rendement économique car il y a urgence à défendre la race dans tous les domaines contre la certi-

aussi contenir une condamnation de murs colorés, voire couverts de fresques ; ce que ne s'empêchera pourtant pas de réaliser Le Corbusier sur ses propres architectures ou celles des autres, comme à la villa E-1027, construite en 1929 à Roquebrune-Cap-Martin par Eileen Gray et Jean Badovici.

La voie était tracée dès 1917 avec le mouvement hollandais De Stijl, créé par Théo van Doesburg. C'est la promotion de couleurs primaires, pures, dans des aplats géométriques parfois cernés de noir, comme pour certaines peintures de Piet Mondrian. En architecture, ça se concrétise en 1924 avec la maison Schröder de Gerrit Rietveld, aux volumes radicalement géométriques, soulignés par des couleurs primaires.

Les architectures des années 1920 de Le Corbusier, aux influences méditerranéennes faites de volumes géométriques blancs, reçoivent des aplats colorés sur les parois intérieures. C'est le cas pour la maison La Roche (1923-1925), pour laquelle Le Corbusier écrit dans le premier volume de l'*Œuvre complète* (1910-1929) : « À l'intérieur, les premiers essais de polychromie, basés sur les réactions spécifiques des couleurs, permettent le "camouflage architectural", c'est-à-dire l'affirmation de certains volumes ou, au contraire, leur effacement. L'intérieur de la maison doit être blanc, mais, pour que ce blanc soit appréciable, il faut la présence d'une polychromie bien réglée : les murs en pénombre seront bleus, ceux en pleine lumière seront rouges ; on fait disparaître un corps de bâtisse en le peignant en terre d'ombre naturelle pure et ainsi de suite[28]. »

Puis la couleur déborde franchement sur les murs extérieurs : à la cité Frugès à Pessac près de Bordeaux (1925-1926), avec de grands aplats verts et bruns ; la couleur devient plus discrète pour la maison de la cité Weissenhof (1927). Pour la cité Frugès, Le Corbusier écrit : « Le lotissement de Pessac est très serré. Les maisons grises, en ciment, faisaient un insupportable amas compressé, sans air. La couleur pouvait nous apporter l'espace. Considérer la couleur, comme apporteuse d'espace. Voici comment nous avons établi des points fixes : certaines façades peintes en terre de Sienne brûlée pure. Nous avons fait fuir au loin des lignées de maisons : bleu outremer clair. Nous avons confondu certains secteurs avec le feuillage des jardins et de la forêt : façades vert pâle[29]. » À ses premières réticences quand il écrit « la monochromie permet l'exacte évaluation des volumes d'un objet [...] je retiens que la polychromie tue les volumes, il se peut qu'en certaines circonstances, l'architecte ait besoin de tuer certains volumes parasites », il oppose que « la couleur est un outillage formidablement agissant de déclenchement. La couleur est un facteur de notre existence. » En 1931, Le Corbusier crée avec la société bâloise de papiers peints Salubra un clavier de couleurs, comparable aux touches d'un piano, qui permet de composer des gammes de couleurs : la Polychromie architecturale ; cette palette sera complétée avec de nouvelles teintes en 1959.

Après-guerre, Le Corbusier s'éloigne de cette architecture aux parois lisses pouvant se prêter à la peinture ; il privilégie le béton brut et devient plus réticent à employer la couleur sur les façades. À cette rupture avec les villas puristes d'avant-guerre pour ce qu'on a appelé le « brutalisme » (couvent de La Tourette, chapelle de Ronchamp, Chandigarh), la transition se fait avec la Cité radieuse de Marseille[30]. Au départ, cette dernière n'est pas pensée avec de la couleur, mais des « incidents » sur les proportions des parois vitrées conduisent l'architecte à des interventions correctives, avec l'aide de la couleur, sur les jouées des loggias : « On verra [...] les vitrages dont le dessin a été fait contre mon gré par indiscipline, pendant une de mes absences à New-York. C'est l'effet de ces dessins malencontreux des vitrages qui a provoqué la création de la polychromie des façades, destinée à distraire l'œil[31] ». Bien qu'il souhaite que la loggia soit comme un prolongement de la partie habitable, notamment avec sa baie vitrée qui s'efface entièrement, la couleur de la jouée ne se prolonge pas à l'intérieur dans le séjour.



Jouées colorées à Marseille.

Chez Le Corbusier, le peintre percera toujours derrière l'architecte. La couleur est omniprésente dans son œuvre, celle de peintre côtoie toute sa vie celle de l'architecte. Elles sont indissociables : dans son emploi du temps, le matin est consacré à la peinture dans son atelier de Boulogne, l'après-midi à l'architecture dans son atelier de la rue de Sèvres.

Spécificités, destins, modèles

Sous des apparences très voisines, les unités d'habitation, hormis celle de Berlin, ont chacune leurs caractéristiques, leurs destinées propres. Ce n'est pas sous les aspects architecturaux que les unités d'habitation se différencient le plus – volumes, dimensions, matériaux, distribution des espaces et programmation. Sur ce dernier point, les variations sont sensibles d'une unité à l'autre en fonction des possibilités financières des maîtres d'ouvrage : l'unité de Marseille va bénéficier de l'appui important de l'État, quand l'unité de Rezé sera soumise aux restrictions budgétaires du logement social. Sur le plan constructif, l'unité d'habitation de Marseille, la première construite, est la seule à adopter le système poteaux-poutres du « casier à bouteilles »[32], qui n'aura pas de suite, la préfabrication des cellules n'ayant pu se faire ; les autres unités d'habitation adopteront le système de voiles en béton, plus contraignant pour des modifications ultérieures.

Les destinées des cinq unités d'habitation, de leurs réceptions et l'emménagement des premiers habitants jusqu'à aujourd'hui, seront spécifiques à chacune. L'unité d'habitation de Briey a échappé de justesse à la destruction, quand celle de Marseille voit ses appartements recherchés par des acquéreurs venus de classes aisées et de professions libérales, alors que l'unité d'habitation de Rezé perpétue sa vocation sociale pour plus de la moitié de ses logements. Dans la réception des unités d'habitation, il faut distinguer celle de ses occupants, propriétaires et locataires, et celle du voisinage et des municipalités. Enfin, une autre réception, culturelle, est en lien avec l'œuvre de Le Corbusier et l'histoire de l'architecture moderne. Gérard Monnier écrit que les débats et batailles autour des unités d'habitation en feront « des chaudrons où mijote un tonique "bouillon de culture"[33] ».



UNITÉ D'HABITATION DE MARSEILLE

/ BOUCHES-DU-RHÔNE

Commande : ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme **Adresse :** 280 boulevard Michelet, Marseille
Dates : 1945-1947 (projet) ; mars 1947-octobre 1952 (chantier) **Dimensions :** 137 × 24 m × 56 m (18 niveaux et 9 rues)
326 appartements (capacité 1 500-1 700 habitants) : 16 chambres d'hôtel, 26 logements type 1, 44 logements type 2, 21 logements type 3 (non traversants), 199 logements type 3 (traversants), 17 logements type 4, 3 logements type 5.
Classée monument historique en 1986 et en 1995 (appartement n° 50). Inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 2016.

« La réalisation de l'Unité d'habitation de Marseille aura apporté à l'architecture contemporaine la certitude d'une splendeur possible du béton armé mis en œuvre comme matériau brut au même titre que la pierre, le bois ou la terre cuite [...] Sur le béton brut on voit le moindre incident du coffrage : les joints des planches, les fibres du bois, les nœuds du bois, etc... Eh bien, ces choses là sont magnifiques à regarder, elles sont intéressantes à observer, elles apportent une richesse à ceux qui ont un peu d'invention[1]. »

Les visiteurs

Au sortir de la gare Saint-Charles ce 24 mars 2022, nous nous dirigeons en taxi vers le boulevard Michelet. On peut imaginer la complexité au sortir de la guerre, entre 1945 et 1952, pour Le Corbusier et ses collaborateurs (parmi lesquels André Wogenscky et Fernand Gardien en charge du suivi des travaux), pour se rendre sur le chantier de l'unité d'habitation. Combien de temps mettaient-ils ? Une journée ou presque sans doute.

L'unité d'habitation se dresse face à nous sous le soleil méditerranéen dans l'air pur du printemps, une masse imposante de 137 m de longueur pour une hauteur de 56 m, presque les dimensions d'un paquebot qui serait là, à quai, en attendant de prendre le large sur la Méditerranée toute proche. Nous déposons nos bagages à l'hôtel Le Corbusier – deux chambres aux dimensions des cellules du couvent de La Tourette (1,83 m de largeur, 5,92 m de longueur, pour une hauteur de 2,26 m, avec une loggia de 1,13 m de profondeur) – pour aussitôt effectuer des repérages en début d'après-midi. La journée est belle, ce beau temps nous suivra durant tout le séjour.

La commande

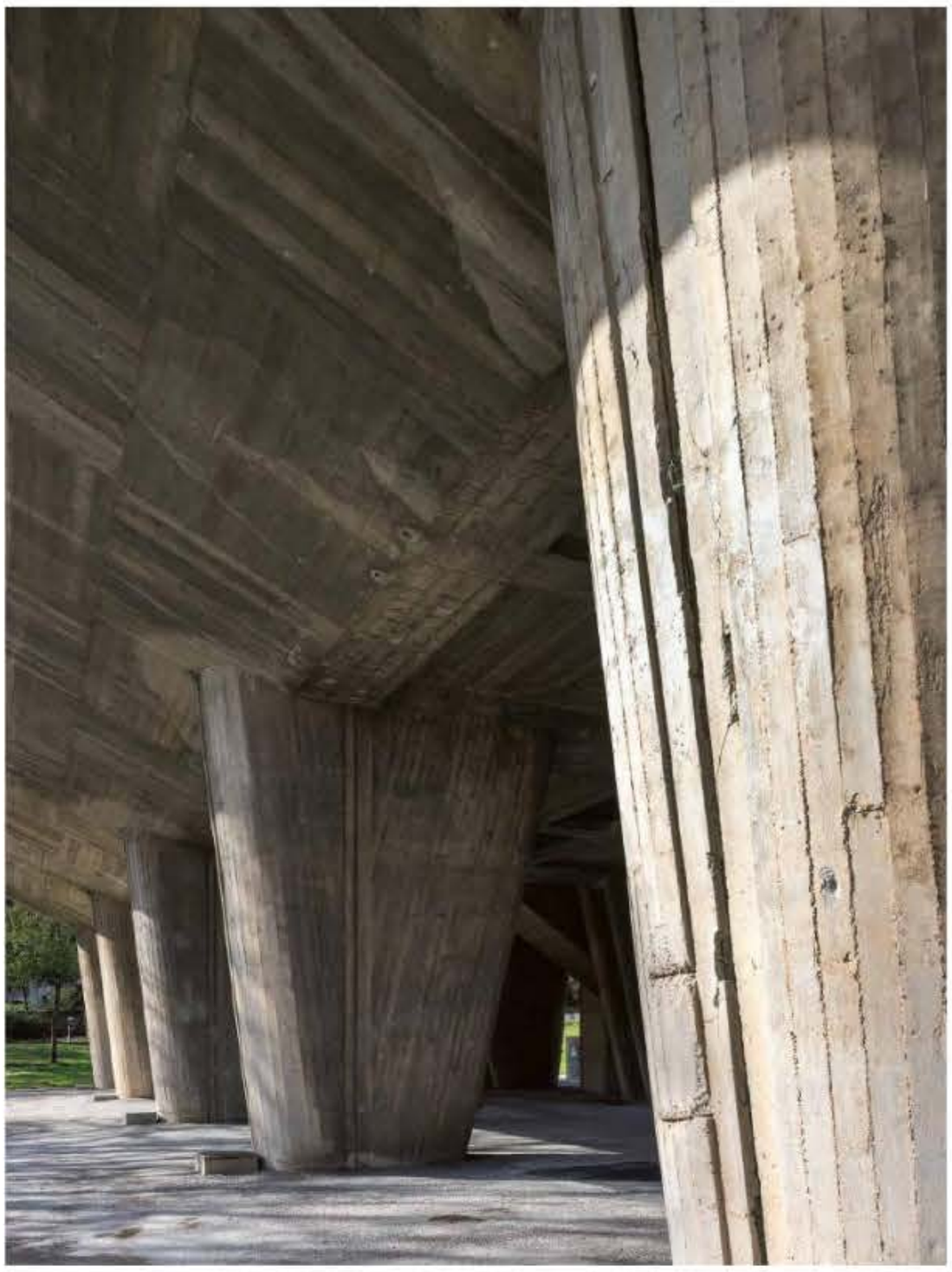
Lorsque Le Corbusier reçoit le 30 novembre 1945 sa première commande publique du ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme Raoul Dautry, nommé à ce poste un an plus tôt, il est âgé de 58 ans. Par cette commande officielle, Le Corbusier est chargé des « opérations préliminaires à l'édification d'un immeuble sans affectation individuelle (ISAI) sur un terrain qui sera choisi ultérieurement avec la municipalité [de Marseille] ». Raoul Dautry, qui aurait dit de Le Corbusier « qu'il avait beaucoup construit de livres », informe la municipalité, politiquement dominée par le parti communiste, qu'il a « décidé qu'une construction de Le Corbusier serait faite dans cette ville. Il s'agit d'une formule hardie devant allier une grande rapidité d'exécution, et donc de mise à disposition de nombreux logements, les réalisations les plus modernes de l'hygiène, de l'esthétique et du confort. » En fait de rapidité, il faudra plus de sept années et sept ministres successifs (Raoul Dautry, François Billoux, Jules Moch, Charles Tillon, Jean Letourneau, René Coty et Eugène Claudius-Petit) avant que les premiers occupants de l'unité d'habitation de Marseille prennent possession de leurs logements en 1953.

Quoi qu'aurait pu en dire le ministre Raoul Dautry, l'expérience en architecture de Le Corbusier avant-guerre n'est pas négligeable. Hormis ses nombreuses villas, il a déjà construit plusieurs immeubles collectifs, le Pavillon suisse de la Cité universitaire internationale de Paris (1930), l'immeuble Clarté à Genève (1930-1932), la Cité refuge de l'Armée du salut à Paris (1930-1933) ou l'immeuble Molitor à Boulogne-Billancourt (1931-1934). Mais ce sont ses coups d'éclat en matière d'urbanisme qui ont marqué les esprits, comme le plan Voisin pour Paris (1925) ou le plan Obus d'Alger (1930).

À la Libération, il ne lui sera pas tenu rigueur pour ses prises de position hasardeuses durant l'Occupation et pour sa fréquentation de l'administration de Vichy afin de reconstruire les villes endommagées par l'avancée de l'armée allemande. Sur leurs ruines, il voulait mettre en pratique ses théories pour un urbanisme moderne, conformes à la charte d'Athènes, mais aucun de ses projets ne recevra un accueil favorable de l'administration vichyssoise. Raoul Dautry, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme – ministère dont beaucoup de ses fonctionnaires étaient dans l'administration pétainiste –, confie à Le Corbusier, dès la Libération, d'importants projets dans le cadre de la reconstruction : celui de Saint-Dié-des-Vosges où il s'impose avant d'être nommé architecte-conseil de la ville le 19 avril 1945, en proposant huit unités d'habitation, et celui de La Rochelle-La Pallice, avec quatre unités d'habitation, où il est nommé architecte en chef de la reconstruction le 2 mai 1945. Après diverses polémiques et malgré l'appui de personnalités comme l'industriel Jean-Jacques Duval à Saint-Dié, les conseils municipaux de ces villes écarteront ses projets au profit d'autres, plus consensuels.

Le programme et les techniques de construction

Première unité d'habitation construite, la Cité radieuse de Marseille est également celle qui est la plus proche du concept imaginé par Le Corbusier. Le terrain sur lequel elle est érigée, boulevard

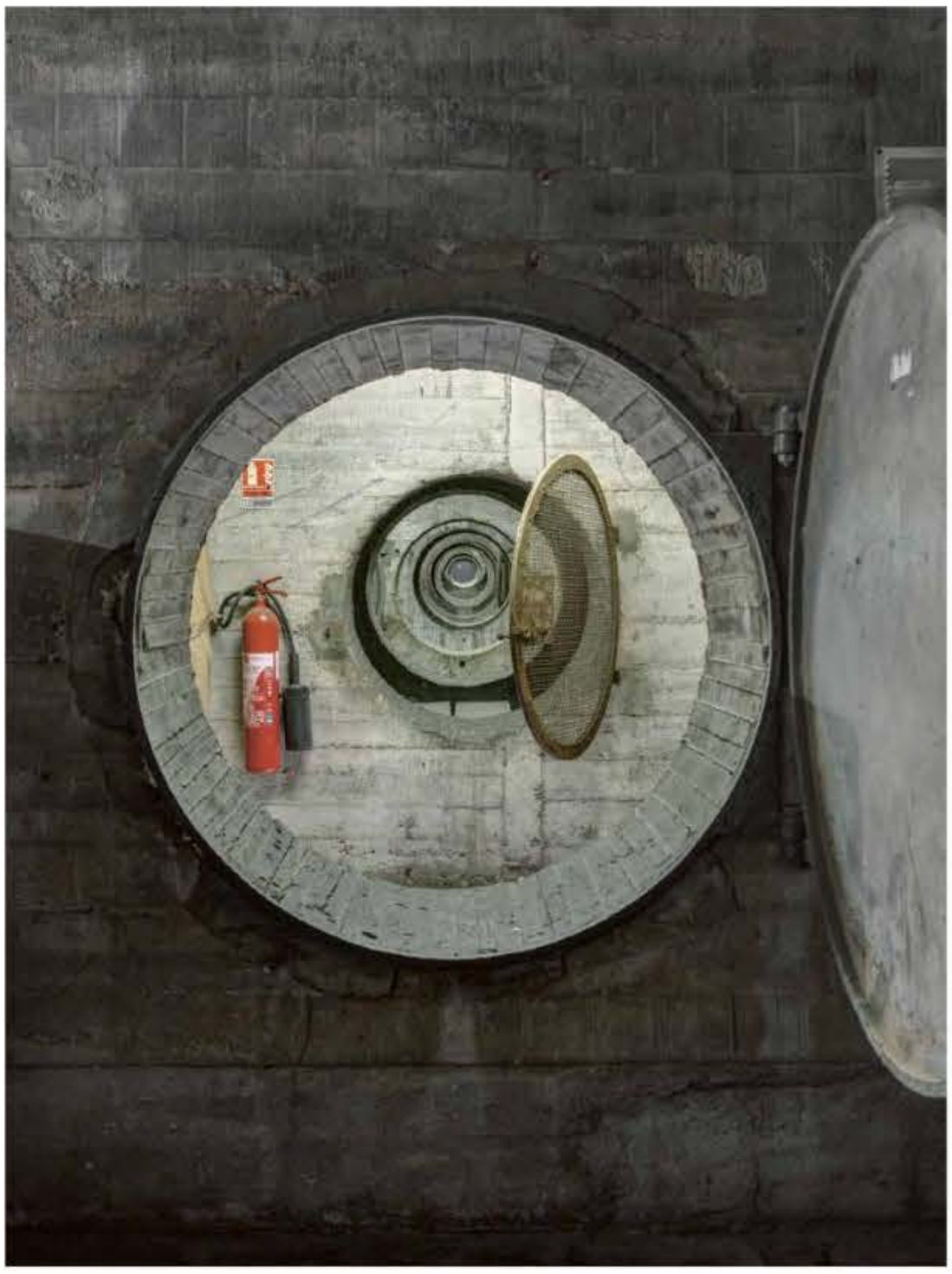


Pilotis en béton brut, empreintes du bois de coffrage.

Michelet dans le quartier est de Marseille, ne lui a pas été attribué immédiatement. Avant même la signature du contrat, un premier terrain est proposé à La Madrague, un quartier populaire et industriel proche du port. Sur ce terrain accidenté, Le Corbusier esquisse trois bâtiments, dont l'un aux dimensions d'une unité d'habitation de grandeur conforme pour 218 appartements. Le projet est ensuite déplacé en mars 1946 dans les quartiers sud de Marseille, boulevard Michelet, sur un terrain plat. Ce projet rassemble en un seul bâtiment monumental les 358 logements prévus initialement avec les trois bâtiments du premier projet et leurs services communs aux niveaux intermédiaires, ainsi que des équipements en toiture (école maternelle, salle de sport et piste de course à pied, théâtre de plein air, solarium). Ce terrain, déclaré inconstructible par la mairie, est également abandonné, comme celui proposé à Le Corbusier dans le quartier de Saint-Barnabé. C'est à nouveau sur le boulevard Michelet, sur un terrain faisant face au précédent à l'ouest, que le choix se porte définitivement pour implanter le projet.

L'unité d'habitation est conçue pour 326 appartements, permettant de loger entre 1 500 et 1 700 habitants. Haussée sur de massifs pilotis en béton banché, dont une partie encoffre les canalisations, la galerie technique que Le Corbusier appelle « sol artificiel » constitue la partie basse du bâtiment sur toute sa longueur. Une succession de « trous d'homme » pratiqués dans les poutres massives permet d'y circuler. Les premiers logements sont à une hauteur d'environ 7,50 m, soit près de trois niveaux, ce qui les éloigne du bruit et leur offre une vue dégagée, cette hauteur étant encore augmentée d'un niveau pour les logements en duplex. Puis, une succession de 9 rues desservent les appartements, totalisant 18 étages avant la toiture-terrasse où sont installés les équipements scolaires et sportifs.

Les premières intentions de Le Corbusier étaient de réaliser des cellules industrialisées à insérer dans une structure poteaux-poutres à la manière d'un « bouteiller ». Dès la commande de Marseille passée par Raoul Dautry en 1945, il propose à Jean Prouvé d'en faire l'étude dans un courrier du 5 décembre 1945[2]. Jean Prouvé se montre enthousiaste et répond rapidement à Le Corbusier six jours plus tard : « D'avance pour cette construction de Marseille, je vous assure de ma collaboration. Je donnerai tout, sans restriction : dans toutes les études que j'ai faites ces dernières années et qui, je n'ai pas besoin de vous le dire, ont été provoquées par ce que vous avez créé depuis longtemps[3]. » Devant les multiples difficultés, le projet de cellules industrialisées est abandonné. Finalement, la structure poteaux-poutres est conservée – ce sera la seule des cinq unités d'habitation à adopter ce système, les autres utilisant un système de voiles et planchers en béton. Les études techniques sont confiées à l'Atelier des Bâtisseurs (ATBAT) créé en 1946, bureau d'études intégré à l'atelier Le Corbusier jusqu'en 1949 et dirigé par l'ingénieur Vladimir Bodiansky. Les parois entre logements sont réalisées en plaques de plâtre, avec des joints entre plaques soulignés par une baguette en bois, et comportent une isolation en laine de verre. Commandées aux Ateliers Jean Prouvé, les solives métalliques des planchers sont posées sur des plots en plomb afin d'assurer une parfaite isolation phonique. Les Ateliers Jean Prouvé fourniront également les escaliers des logements en duplex dessinés par Jean Prouvé, dont les limons sont en tôle pliée, les éléments en aluminium des cuisines dessinées par Charlotte Perriand, la fabrication d'une partie du mobilier pour l'appartement témoin, ainsi que le prototype présenté au Salon des arts ménagers de 1950.



« Trou d'homme » dans la galerie du « sol artificiel ».

Le chantier et les polémiques

Le projet est dessiné dans l'atelier de la rue de Sèvres entre 1945 et 1947 ; laborieux, le chantier s'échelonne entre mars 1947 et octobre 1952, tandis que les premiers habitants sont logés en 1953. Le gros œuvre est confié aux entreprises La Construction Moderne Française et Travaux du Midi. L'entreprise Barberis d'Ajaccio est chargée des travaux de menuiserie en bois (baies et équipements de cuisine) – on la retrouvera sur d'autres projets de Le Corbusier.

Pour ce chantier particulièrement long de l'unité d'habitation de Marseille, l'architecte trouvera un soutien nuancé mais continu auprès des différents ministres de la Reconstruction et de l'Urbanisme qui se sont succédé durant sa construction. Son plus ardent défenseur sera Eugène Claudius-Petit qui occupera ce poste de septembre 1948 à janvier 1953, sous neuf gouvernements, soit beaucoup plus longtemps que les précédents ministres de ce ministère sous la Quatrième République. Claudius-Petit soutiendra Le Corbusier face à ses détracteurs, une partie de la population marseillaise ainsi que des architectes et des journalistes.

Le chantier qui va durer cinq années, depuis la pose de la première pierre le 14 octobre 1947, en présence du maire communiste Jean Cristofol, jusqu'à l'inauguration le 14 octobre 1952, sous le haut patronage du ministre Eugène Claudius-Petit, sera l'occasion pour Le Corbusier de prises de paroles, voire de publicité. Il doit d'abord répondre aux attaques qui ne manquent pas, émanant de journaux de droite comme *Le Méridional*, d'une partie de la population marseillaise qui le tourne en dérision en affublant l'édifice du nom de « Maison du fada », des architectes académiques tels

Charles Labro (architecte des bâtiments civils et palais nationaux), voire de l'État par l'intermédiaire de son ministre de l'Intérieur « insistant sur certains dangers » de la construction. Malgré cela, Le Corbusier ne dévie pas d'un pouce – ni le programme, ni la conception technique, ni l'aspect architectural –, permettant à l'édifice de garder toute son originalité, toute sa force architecturale et sociale. Les vives polémiques, relayées par une campagne de presse en janvier 1952 visant à ruiner le projet de l'unité d'habitation de Rezé, encouragent un organisme créé pour la circonstance, la Société pour l'esthétique générale de la France (SEGF), à lui intenter un procès. Le 13 décembre 1952, le tribunal correctionnel de Marseille prend en compte les arguments du défenseur de Le Corbusier, l'avocat Gabriel Chéreau du barreau de Nantes, admirateur de l'architecte et initiateur du projet de l'unité d'habitation à Rezé. Le tribunal juge, entre autres, que « la SEGF ne pouvait baser sa demande sur une notion aussi vague, changeante et variable que l'esthétique ; que si ses idées sur l'esthétique diffèrent de celles de M. Le Corbusier, cela n'implique point qu'elle subit un préjudice personnel, direct et certain, monnayable [la SEGF réclamait 20 millions de francs de dommages et intérêts] ; tout au plus peut-elle alléguer une piqûre d'amour-propre, ce qui est juridiquement insuffisant.[4] »

Une œuvre artistique, vitrine pour Le Corbusier

Le chantier de l'unité d'habitation de Marseille est aussi une vitrine pour Le Corbusier, lequel n'hésite pas à servir de guide à plusieurs personnalités venues le visiter. Eugène Claudius-Petit apporte sa caution de ministre en venant inaugurer la Cité radieuse de Marseille aux côtés de l'architecte le 14 octobre 1952. Devenu maire de Firminy et président de l'OPHLM de Firminy, il deviendra maître d'ouvrage d'une unité d'habitation inaugurée en 1967 à Firminy-Vert, quinze après celle de Marseille. En 1949, Le Corbusier fait visiter l'unité d'habitation de Marseille au comédien Jean-Pierre Aumont, puis à Pablo Picasso ; et en août de la même année, des participants au 7e Congrès international d'architecture moderne (CIAM) qui se tient à Bergame en Italie se déplacent à Marseille. Après l'achèvement du chantier en 1953, les participants au 9e CIAM, à Aix-en-Provence en 1953, s'y rendent en groupes. Enfin, l'unité d'habitation de Marseille va bénéficier d'une large diffusion auprès de la presse spécialisée, notamment celles ouvertes à la modernité comme *L'Architecture d'aujourd'hui* et *Techniques et architecture*, ou encore la revue *Urbanisme*[5].

Dès le début du chantier, la veine artistique de Le Corbusier se manifeste ; il apporte un soin méticuleux au dessin laissé par les planches de coffrages des pilotis en « V », reliés aux pans obliques de l'étage technique, lui aussi en béton brut de décoffrage. Il fait incruster un bas-relief dans le mur en béton du rez-de-chaussée – ce qu'il imposera pour chaque unité d'habitation par la suite –, qui synthétise les grands thèmes pour l'habitat : le Modulor et la trilogie soleil/espace/nature. Au fur et à mesure de l'avancement du chantier, Le Corbusier, sentant l'importance de son œuvre et sa portée symbolique, apporte des interventions artistiques importantes pour la perception de son architecture. En août 1951, il conçoit la polychromie des parois latérales des loggias, puisée dans la gamme des claviers de couleurs mise au point en 1931 avec la société bâloise Salubra[6], dans le but de sublimer les vues obliques vers le bâtiment. Ce n'était pourtant pas son intention à l'origine de recourir à la couleur sur les façades, qu'il justifie de façon à corriger certaines imperfections, précisant en 1954 : « À l'exception de deux libertés d'un ingénieur inattentif, qui jettent une disgrâce pour qui sait déceler la cause : vitrages hors de proportion régulatrice et barreaux de béton coulé d'un module étranger. Cette désinvolture révolte des chiffres au milieu des harmoniques du Modulor fut pour moi si affligeante qu'elle provoqua à bout d'exaspération, l'invention de la polychromie extérieure de l'Unité[7] ».

En toiture-terrasse, Le Corbusier confie à un maçon sarde le soin de modeler les volumes du jardin d'enfants, et il incruste des carreaux de céramiques verts, jaunes et blancs sur des parois cimentées du gymnase.



Carreaux de céramiques incrustés dans le béton.

L'unité d'habitation de Marseille aujourd'hui

De la « Maison du fada » de 1952 à la Cité radieuse « monument historique » d'aujourd'hui, il y a un long cheminement de soixante-dix ans. Prévue pour accueillir environ 1 500 habitants dans 326 appartements, l'unité d'habitation de Marseille a bénéficié d'un budget conséquent en tant qu'architecture expérimentale et d'un soutien inconditionnel de l'État. En grande part destinée à loger des fonctionnaires, elle va peu à peu se « gentrifier » notamment après avoir été classée monument historique le 20 juin 1986. Ce phénomène s'est amplifié après son inscription en 2016 sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco avec seize autres œuvres de Le Corbusier.

Le 12 octobre 1995, c'est un appartement de la première rue, au numéro 50, servant de logement témoin pour les visites, qui est classé monument historique. Ainsi, les quatre façades, la toiture, les parties communes et le logement-témoin sont protégés. Les logements privés échappant au classement, pour agrandir leur surface, certains propriétaires comblent le vide de la double hauteur soit par un plancher opaque en « dur », soit par un sol transparent en verre ou un filet.

Jusqu'en 2000, l'architecte Fernand Boukobza (1926-2012) a son agence dans la Cité radieuse. Il réalise les aménagements du restaurant et du hall de l'hôtel situé dans la troisième rue. Boukobza, marqué par l'enseignement de l'architecte Dunoyer de Segonzac et les visites qu'il fit durant le chantier de la Cité radieuse, construit proche de celle-ci une unité d'habitation en 1967, un bâtiment élégant légèrement courbé appelé « Le Brasilia ».







UNITÉ D'HABITATION DE REZÉ

/ LOIRE-ATLANTIQUE

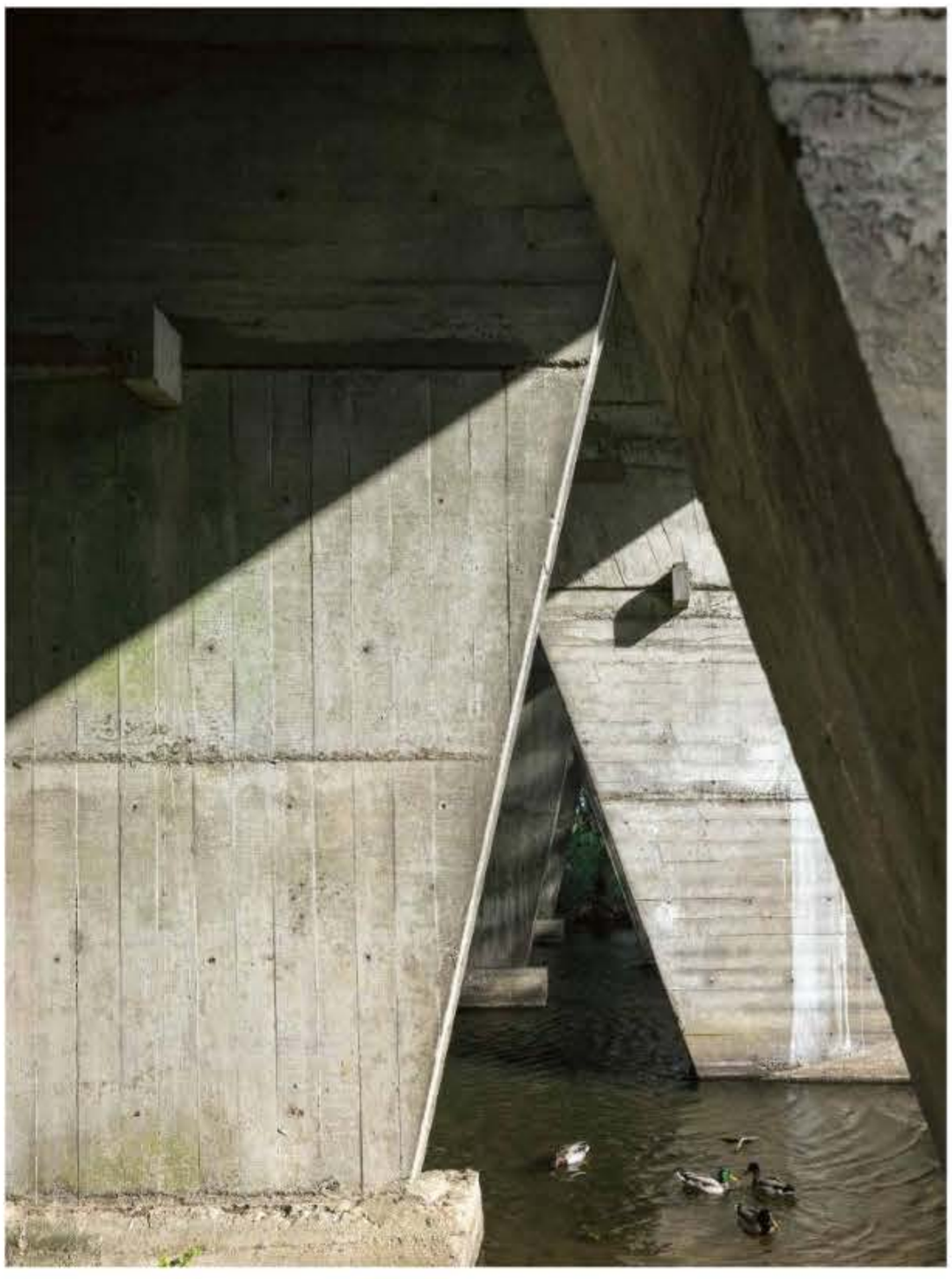
Commande : société anonyme coopérative de HBM La Maison familiale **Adresse :** boulevard Le Corbusier, Rezé
Dates : 1949-1953 (projet) ; juin 1953-mars 1955 (chantier) **Dimensions :** 106 × 19 × 52 m (17 niveaux et 6 rues)
294 appartements (capacité 1 400 habitants) : 29 logements type 1, 46 logements type 2, 15 logements type 3, 190 logements type 4, 5 logements type 5, 9 logements type 6. *Classée monument historique en 2001.*

Le prix de la construction est arrêté en février 1953, mais le prêt est insuffisant. Sur les conseils de Chéreau, la Maison familiale met en place un complément de financement original, en faisant participer les locataires sous la forme d'une coopérative. Grâce à un apport personnel et une ponction sur son loyer, chaque locataire devient progressivement copropriétaire dans l'unité d'habitation. Parallèlement au projet de l'unité d'habitation de la Maison familiale, une autre initiative coopérative voit le jour dans le même temps sur la commune de Rezé dans le parc du château La Balinière. Également encouragée par Eugène Claudius-Petit, l'opération est une expérience d'autoconstruction collective qui prend corps en 1949, sur le modèle de celle réalisée à Pessac en 1948 par un groupe de jeunes travailleurs des Jeunesses ouvrières chrétiennes (JOC), prénommé « Les Castors ». Ainsi, le chantier des 101 maisons de Claire-Cité de La Balinière débute en 1950 et l'inauguration de la cité a lieu le 11 juillet 1954.

Un chantier en un temps record et les éternelles polémiques

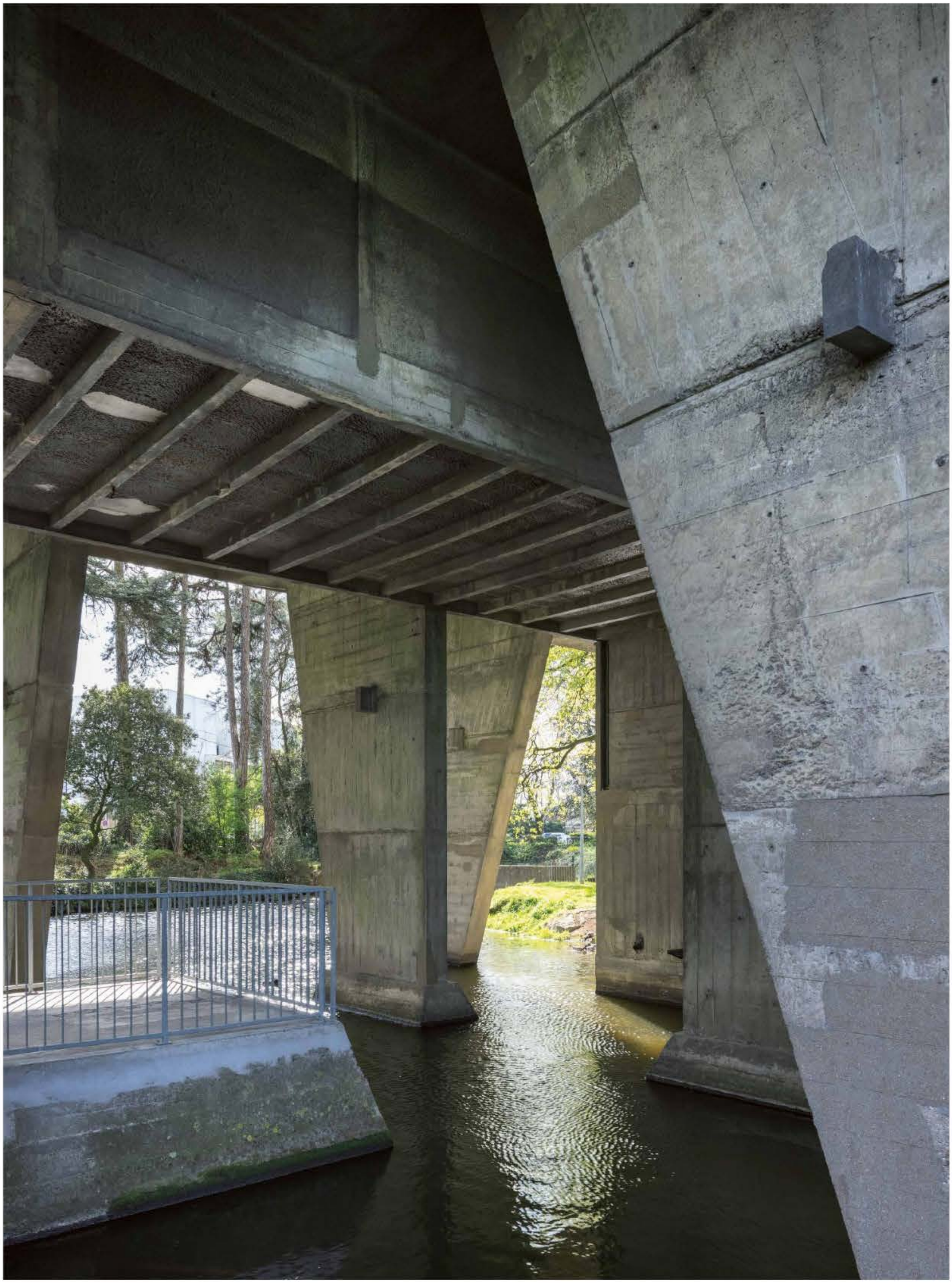
Le chantier n'a pas encore commencé qu'une polémique éclate lorsque l'architecte des bâtiments civils et palais nationaux, Charles Labro, attaque le projet de Rezé, dont il conteste le financement dans une conférence de presse au siège de la Société des architectes diplômés par le gouvernement (SADG), le 18 janvier 1952. La baudruche se dégonfle vite, Le Corbusier déposant une plainte au Conseil de l'ordre des architectes, l'architecte Bernard Zehrfuss démissionnant de la SADG, et la presse catholique – qui s'était fait le relais de ces attaques par un long article de *France Catholique* – étant recadrée par Chéreau. Ce dernier écrit à Le Corbusier, lui rendant compte d'une réunion du conseil de la Maison familiale tenue le 19 janvier 1952 en présence de Wogenscky : « Rien que des chics types (ouvriers, employés), attentifs [...] Les attaques des jaloux ont plutôt donné un coup de fouet aux syndicalistes, que la lutte en perspective rend plus combatifs. Personne n'a molli au contraire. Il y avait CGT, CGT-FO et CFTC [...] Conclusion : vous pouvez vous appuyer à Nantes sur un bloc sans fissure. Fidélité. »

La première pierre est posée symboliquement le 31 octobre 1952 en présence de Le Corbusier, mais le chantier ne démarre que le 11 juin 1953 ; il ne prendra que 18 mois, ce qui est un record comparé aux 67 mois qu'ont nécessité celui de Marseille. Les leçons tirées de l'expérience marseillaise, la volonté farouche d'aboutir de la Maison familiale, la rapidité dans les prises de décision et le système constructif ont contribué à une réalisation efficace, dont Le Corbusier et son atelier ont pu tirer une certaine fierté, et la preuve qu'une telle réalisation pouvait s'adapter aux problématiques du logement social, en matière de coût et de rapidité d'exécution, tout en apportant une qualité et des services jamais vus à cette époque. Les études techniques, menées en collaboration avec l'ingénieur Bernard Laffaille, s'orientent vers un projet entièrement en béton armé[5], le béton précontraint étant un temps évoqué par Le Corbusier : « une technique de 1re classe ». La question d'une construction par tranches, afin de tenir compte des apports financiers échelonnés, est vite abandonnée devant les difficultés techniques que pose sa mise en œuvre. Le sous-sol ne nécessite pas de fondations spéciales. Les pilotis, venant en prolongement des murs de refend en béton banché espacés de 3,66 m (soit une largeur d'appartement), sont alternativement inclinés vers l'intérieur et l'extérieur afin de renforcer la stabilité de l'ensemble. Ce principe sera retenu pour les autres unités d'habitation construites par la suite. La préfabrication sur le chantier est privilégiée quand cela est possible, comme pour les garde-corps et les brise-soleil des loggias. L'isolation phonique verticale entre les appartements est assurée par deux épaisseurs de béton cellulaire servant de coffrage perdu, celle horizontale par une dalle flottante dont la chape béton est revêtue de dalles en vinyle Dalami avec un chauffage par le sol.



Piliers en béton brut plongeant dans la mare aux canards.

Après une visite à Rezé en mai 1954, Le Corbusier exprime le contentement qu'il tire de ce chantier dans un courrier adressé à Gabriel Chéreau : « Je tiens à vous répéter toute ma satisfaction au sujet de ce chantier. C'est un admirable chantier qui nous change des atermoiements et des hésitations de Marseille. Tout marche dans l'exactitude. Il n'y a pas de faute et c'est un résultat extraordinaire dû à la qualité des jeunes qui sont responsables de cette affaire. » Il cite alors les architectes de l'atelier de la rue de Sèvres, les ingénieurs et chefs de chantier de l'entreprise pilote CEEMTP ; enfin, le maître d'ouvrage dont il loue « la grande valeur ». Lors de cette même visite, Jacques Gauducheau, directeur de la Maison familiale, s'était inquiété de l'aspect rugueux du béton brut. En ayant eu vent, la réaction de Le Corbusier – dans un langage imagé et franc qui lui est propre – auprès de son fidèle allié, l'avocat Chéreau, est vive : « J'ai dit à ceux qui grognassaient un peu contre la rudesse de l'exécution : "j'aime cette rudesse, c'est cela que j'aime, c'est cela mon apport dans l'architecture moderne : la remise à l'honneur des matériaux primaires, la rudesse de l'exécution conforme au but poursuivi, c'est-à-dire abriter les vies, non pas des rupins ou de











UNITÉ D'HABITATION DE BERLIN-TIERGATEN

/ ALLEMAGNE

Commande : dans le cadre d'Interbau 1957 à Berlin-Ouest **Adresse :** Flatowallee 16, Berlin
Dates : 1955-1956 (projet) ; janvier 1957-août 1958 (chantier) **Dimensions :** 157 × 23 × 53 m (17 niveaux et 10 rues)
558 appartements (capacité 1 200 habitants) : 212 logements type 1, 253 logements type 2,
88 logements type 3, 4 logements type 4, 1 logement type 5. *Classée au Denkmalschutz (monument historique) en 1995.*

particulier du Modulor qui est actuellement pratiqué dans le monde entier par les élites des architectes et ingénieurs. » Rien n'y fit, et afin de ne pas gêner la marche du chantier, le maître d'ouvrage, Heilsberger Dreieck-AG, limite le rôle de Le Corbusier et André Wogenscky à la simple supervision des travaux de construction, ce qui leur permet de prendre des libertés sur les plans d'origine, ainsi que durant l'exécution des travaux confiés au bureau Frithjof Muller-Reppen.

Pour le toit-terrasse, l'agence de Le Corbusier prévoit un programme important, qui ne sera finalement pas suivi. Les locaux doivent être distribués sur deux niveaux. Au niveau haut sont prévus une crèche et les espaces de jeux des enfants, un buffet-bar et un théâtre de plein air, tandis que le niveau bas doit être occupé par une école maternelle, un cabinet médical et une salle polyvalente couverte pouvant se prolonger sur l'extérieur. Aucun de ces équipements ne sera réalisé, la toiture demeurera inaccessible au public. Les commerces projetés au niveau intermédiaire sont également supprimés et remplacés par des chambres, un temps prévues pour une auberge de jeunesse ; suppression également du « sol artificiel » (cet espace technique situé au dessus des piliers, sous le 1er niveau, dans les autres unités), tandis que les équipements techniques, dont la chaufferie, sont regroupés dans un vaste local inséré entre les pilotis du rez-de-chaussée. Les vide-ordures eux ne sont plus individualisés, mais, comme à Rezé, sont regroupés dans des vidoirs situés à chaque extrémité des couloirs, au nord et au sud. Les déchets sont réceptionnés dans des bennes au rez-de-chaussée qui sont acheminées ensuite par camion.



Le vide-ordure collectif.



Les loggias et les chambres de l'ancienne auberge de jeunesse.

« Malgré ses vives objections, les plans de travail de Le Corbusier pour l'Unité de Berlin n'ont pas été respectés. À toutes fins intensives, le bâtiment correspond, dans ses aspects fonctionnels, à une Unité d'habitation de taille congruente. Cependant le mode d'exécution et l'interprétation esthétique sont tout à fait incompatibles avec les désirs de Le Corbusier[2]. »

Le chantier, la réception et les transgressions

Le projet rencontre l'opposition de la population locale et de la municipalité avant sa construction, tant son gigantisme fait peur : 527 appartements, près de 1 400 habitants, pour un immeuble de 53 m de hauteur sur 141 m de longueur et 23 m de largeur... Le chantier démarre cependant en janvier 1957 et vient à la suite de ceux de Marseille (mars 1947-octobre 1952) et de Rezé (juin 1953-mars 1955).

L'équipe de Le Corbusier est écartée du suivi du chantier, n'y ayant qu'un rôle de superviseur. Le maître d'ouvrage Heilsberger Dreiecks-AG en confie le suivi des travaux au bureau Frithjof Muller-Reppen, et la réalisation des travaux à l'entreprise Beton- und Monierbau AG. La rapidité d'exécution de l'unité d'habitation de Berlin est le résultat d'une préfabrication intensive, comme ce fut le cas à Rezé. La « carcasse » en béton est réalisée durant l'année 1957. Les travaux durent 20 mois et sont achevés en août 1958 ; les premiers locataires emménagent dans la foulée.

Afin de souligner la différence de l'unité d'habitation de Berlin avec les autres unités d'habitation, Le Corbusier la nomme « type Berlin » dans son Œuvre complète. Il veut ainsi marquer ses réticences devant les modifications – pour lui fondamentales, par rapport au concept de base des unités d'habitation – apportées sur les plans et lors du chantier. Dans un texte du 21 mai 1958, il se plaint des « transgressions » faites à son projet : « Malheureusement, mes plans n'ont pas été suivis. Ils ont été modifiés à mon insu jusque dans leur principe même. Je n'ai pu le mesurer que quand il était trop tard, c'est-à-dire quand toutes les fabrications de séries étaient organisées. Mes plans ont été refaits, à mon insu encore, par deux architectes allemands que je n'ai jamais rencontrés, jamais vus. » Il énumère ensuite ces transgressions :

– modification de la hauteur « conforme » de 2,26 m (« j'ai dû accepter cette modification, c'était un diktat ») ;

– transformation de logements pour familles en logements pour célibataires ou couples sans enfant ;



Le commerce alimentaire dans le hall du rez-de-chaussée.

– suppression des commerces au 7e niveau ;

– installation d'une épicerie entre les pilotis donnant sur le hall d'entrée en faisant un lieu « prosaïque ».

Chacun de ces points est accompagné d'argumentaires. Le Corbusier ne mentionne pas la suppression des brise-soleil et des équipements en toiture-terrasse, lesquels seront également abandonnés sur le projet de Briey, alors en cours. Il ne mentionne pas également la peinture appliquée sur le béton brut, alors que celui-ci est la caractéristique de l'architecture corbuséenne de cette époque à laquelle on accole, à tort, l'épithète de « brutaliste » – ce qui étonnait Le Corbusier lui-même.

Une polychromie architecturale singulière

Comme sur les quatre autres unités d'habitation, Le Corbusier utilise la polychromie à Berlin. De même qu'à Marseille, ce sont des défauts observés durant la réalisation qui conduisent Le Corbusier à utiliser la couleur ; mais ici, les défauts sont sans commune mesure avec ceux de l'unité de Marseille. Il souhaite ainsi détourner l'attention de certains effets qu'il estime désastreux, comme celui des fenêtres que Muller-Reppen a installées sur les six premiers niveaux de l'immeuble.



La polychromie en allèges des fenêtres.

Il espère aussi conserver les brise-soleil horizontaux jusqu'au début de l'année 1958 ; leur suppression contraint l'architecte a modifié la mise en couleur. Elle n'est plus monochrome et s'étend aux jouées des loggias afin d'en accentuer la profondeur, comme pour les deux premières unités d'habitation et les deux suivantes ; mais elle est polychrome et – en sus des jouées de loggias – plaquée frontalement en allège des baies, dans un jeu géométrique perturbant la volumétrie de l'édifice. Cette palette abondante et compliquée crée un désordre qui ne ressemble pas à l'esprit corbuséen.

Le blanc et le noir sont appliqués en alternance sur les bandeaux horizontaux, recoupés diagonalement par de la couleur à la rencontre des jouées, là où devaient être installés les brise-soleil horizontaux. Le résultat est une cacophonie colorée, dont on se demande si Le Corbusier n'en a pas usé pour discréditer un peu plus l'unité d'habitation de Berlin. Que faut-il comprendre dans cette admonestation de l'architecte adressée à Hans Stephan, directeur de la construction au Sénat, le 10 janvier 1958 : « Il ne s'agit pas de devenir timides et de faire des couleurs pour nourrices et jeunes filles pâles. »

Les désillusions de Le Corbusier en Allemagne

Le Corbusier voyait, avec cette réalisation hors de France, une opportunité d'exporter son projet dans le monde. Pourtant, à la même époque il conçoit la ville indienne de Chandigarh et son plan d'urbanisme ne propose aucune unité d'habitation. Sans doute vit-il alors quelques déceptions après la construction de ces trois premières unités d'habitation dans lesquelles il plaçait ses espoirs de préfabrication, voire d'industrialisation de cellules habitables. L'abaissement des coûts n'est pas au rendez-vous, au fur et à mesure des projets ceux-ci sont « désossés » pour rester réalisables dans l'enveloppe budgétaire des logements sociaux. La dernière construite, celle de Firminy, ne doit son école sur le toit et la conservation des mezzanines dans les logements, que grâce à l'intervention de son maire, Eugène Claudius-Petit, ancien ministre du MRU, intervenu avec cette fonction deux décennies plus tôt à Marseille.

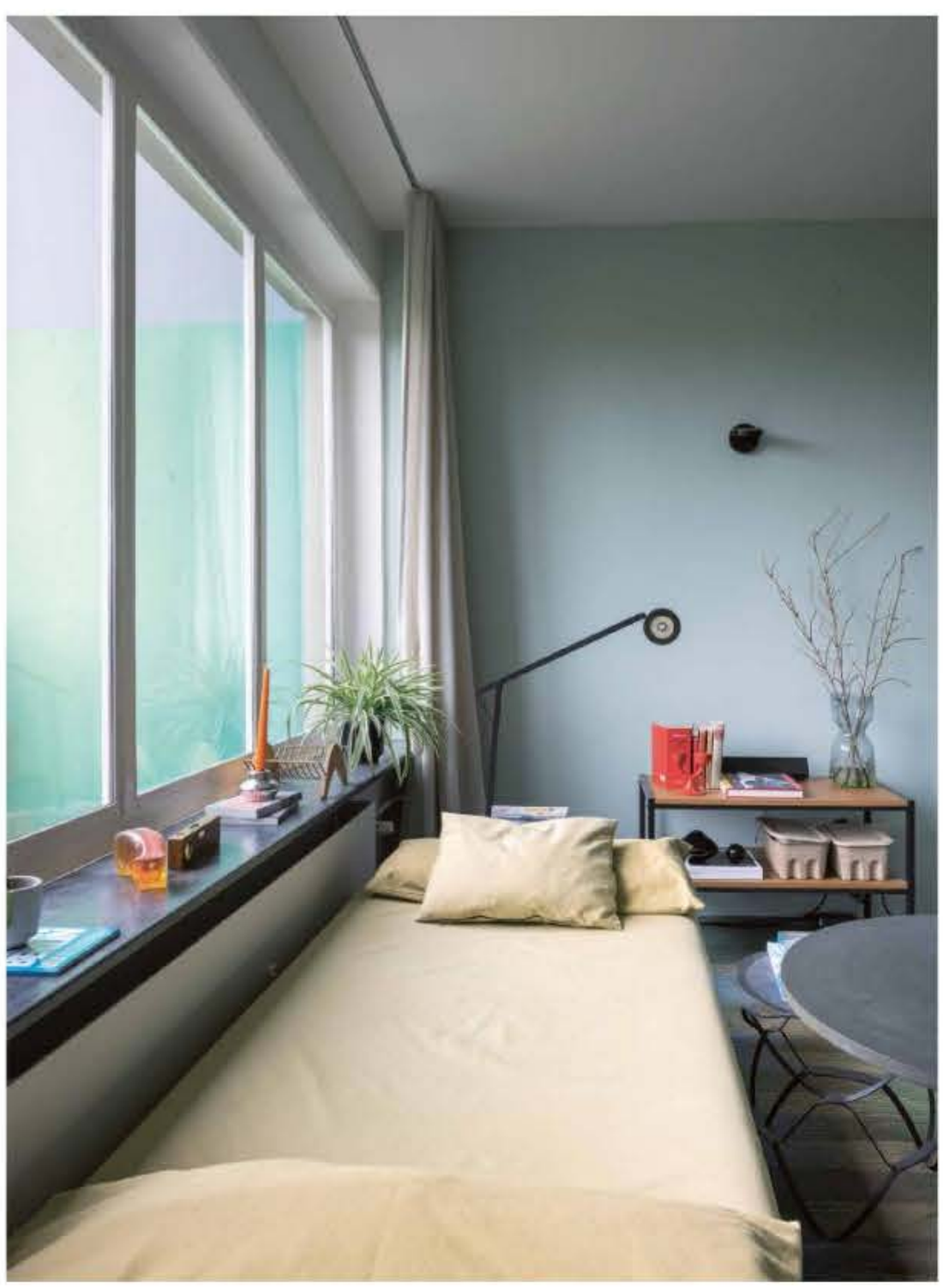
Le Corbusier a déjà construit en Allemagne en 1927, soit trente années plus tôt, également dans le cadre d'une exposition internationale sur l'architecture moderne, Die Wohnung (« L'Habitation »), à Stuttgart. Les maisons conçues par Le Corbusier et Pierre Jeanneret s'inscrivent dans un projet de lotissement de maisons pour travailleurs dans la cité Weissenhof, dont le plan masse est dessiné par Mies van der Rohe. Ce dernier choisit lui-même les dix-sept architectes européens d'avant-garde, parmi lesquels Hans Scharoun, Max Taut et Walter Gropius, que nous retrouvons trente ans plus tard aux côtés de Le Corbusier intervenant à Interbau 57.

Après l'unité d'habitation de Berlin, Le Corbusier tentera à deux reprises de construire en Allemagne. D'abord, en 1961, il est invité par le Gouvernement allemand au concours international d'urbanisme de Berlin pour la reconstruction du centre-ville détruit par la guerre. Il compte sur l'appui de membres des CIAM présents dans le jury : Alvar Aalto, Cornelis van Eesteren, Pierre Vago et surtout Walter Gropius. Malade, ce dernier ne pourra pas assister au jury. L'atelier de la rue Sèvres s'attelle à cet important projet en appliquant les principes de la charte d'Athènes. Sélectionné à l'issue du premier tour avec douze autres candidats, parmi quatre-vingt-six propositions, le projet de Le Corbusier est finalement écarté au profit d'un urbanisme plus académique.

Ensuite, en 1963, il propose un Centre international d'art à Erlenbach, près de Francfort. Il y reprend une grande partie de ses recherches menées dans les décennies précédentes et









UNITÉ D'HABITATION DE BRIEY

/ MEURTHE-ET-MOSELLE

Commande : OPHLM de Briey **Adresse :** lieu-dit bois de Napatant, 1 avenue du Dr P. Giry, Briey-en-Forêt
Dates : 1956-1957 (projet) ; mars 1959-janvier 1961 (chantier) **Dimensions :** 110 × 20 × 50 m (17 niveaux et 6 rues)
339 appartements (capacité 1 400 habitants) : 51 logements type 1, 58 logements type 2, 220 logements type 4, 10 logements type 6. *Inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1993 (façades, toiture, hall, appartement témoin et première rue) et en 2007 (chaufferie).*

« Mais à Briey-en-Forêt, en Lorraine, on a tout de suite crié : "Non". Car l'Unité de Briey-en-Forêt est, comme son nom l'indique, située en pleine forêt domaniale… (il faut percer les accès en coupant les arbres). Des fenêtres de l'immeuble, on verra la houle du feuillage et les horizons lorrains ; et à quelques pas de là, on descendra dans un petit val délicieux qu'une petite rivière anime ; on en fera un lac un jour. Le Corbusier répond : "Oui", "Oui précisément" et voici seulement qu'apparaît la véritable exégèse de l'"Unité d'Habitation de Grandeur Conforme"[1]. »

Les visiteurs

Partis en voiture le matin du 21 avril 2022, nous arrivons sous un brillant soleil pour déjeuner à Briey. Nous sommes attendus pour un premier rendez-vous avec Véronique Léonard, de l'association La Première Rue qui nous dirige vers les appartements qui nous sont alloués : 6e rue (dernier niveau) pour Manuel, 5e rue pour moi. À ces hauteurs d'une cinquantaine de mètres, la vue porte très loin, à l'est vers le Luxembourg distant d'une vingtaine de kilomètres. Le Grand-Duché, autrefois centre important de l'industrie sidérurgique, s'est reconverti dans la finance, s'épargnant ainsi les dégâts des délocalisations industrielles, comme à Briey.

La commande dans un contexte de prospérité économique

La commande émane de l'office public HLM de Briey, sous-préfecture de 5 000 habitants de Meurthe-et-Moselle. Incluse dans le bassin lorrain, cette région de mines et de hauts-fourneaux est en plein essor dans les années 1950 et réclame une importante main-d'œuvre. En majorité italienne et maghrébine, celle-ci afflue et nécessite des logements et équipements.

L'architecte Georges-Henri Pingusson est en charge depuis 1953 de planifier une nouvelle ville, Briey-en-Forêt, située sur les hauteurs, à environ deux kilomètres de la vieille ville de Briey. Pingusson y construira 49 maisons en bande formant le lotissement Napatant, ainsi qu'un groupe scolaire ; il quittera ses fonctions d'architecte de la ville le 17 novembre 1960. Afin de permettre la construction rapide d'environ 400 logements, Pingusson fait appel en mars 1953 à Le Corbusier et André Wogenscky, forts de leurs expériences à Marseille, mais surtout à Rezé dont le chantier démarre avec un coût attractif respectant les contraintes des normes HLM. Wogenscky prendra en charge les études et le chantier.

Le projet est appuyé par Philippe Serre, homme politique proche dans les années 1930 d'Eugène Claudius-Petit au sein du mouvement Jeune République, fondé par Marc Sangnier, et ami du maire de Briey, le docteur Pierre Giry. Le Corbusier présente son projet devant le conseil municipal le 15 septembre 1955 et emporte son adhésion en appuyant son argumentaire sur la récente inauguration de l'unité de Rezé et le succès qu'elle rencontre auprès de ses premiers habitants.

À la fin de cette même année est arrêté le plan d'urbanisme de Georges-Henri Pingusson, qui devait répondre à un afflux important de population, mêlant toutes les couches sociales. Aux habitations – en immeubles collectifs tels que l'unité d'habitation, ou en maisons individuelles avec le lotissement Napatant, ce qui représente en tout presque 600 logements – sont greffés des équipements, un groupe scolaire, une zone commerciale, des cafés et restaurants (dont un restaurant de luxe imaginé un temps sur le toit de l'unité d'habitation), un cinéma-théâtre, une aire sportive, une maison des jeunes et de la culture, une église… Bien peu de ces équipements verront le jour avec la crise économique.

Un programme et une technique proches de l'unité d'habitation de Rezé

Dans le contrat, Le Corbusier est désigné architecte chef de groupe, André Wogenscky architecte d'opération, et le bureau d'études choisi, Séchaud et Metz, est le même qu'à Rezé. Dans le programme du plan d'urbanisme de 1955, l'unité d'habitation devait recevoir des chambres d'hôtel et un restaurant. Le Corbusier insiste également pour accompagner son unité d'habitation de services communs, sans toutefois mentionner une école, le toit-terrasse étant dans un premier temps occupé par le restaurant.



La chaufferie déplacée sur le toit-terrasse inaccessible.

Construite après celles de Marseille, Rezé et Berlin, l'unité d'habitation de Briey bénéficie des expériences des deux premières, notamment de celle de Rezé dont elle adopte les grands principes constructifs, allant dans le sens d'importantes économies par rapport au chantier de Marseille, dont le budget est ici divisé par quatre. Réalisé entre mars 1959 et janvier 1961, le chantier est mené rapidement en moins de deux années.

Bien que ses dimensions soient similaires à celle de Rezé, l'unité de Briey compte cependant plus d'appartements : 339 contre 294, mais pour le même nombre d'habitants, soit 1 400. En effet, le ministère reproche au programme de Briey des logements trop grands par rapport aux normes HLM, ce qui oblige à reprendre les plans copiés au départ sur ceux de Rezé. Le comité supérieur d'hygiène émet un avis favorable au projet de l'unité d'habitation de Briey le 14 mai 1956. Le projet, à l'instar des deux précédentes unités construites en France, est exempté de permis de construire et c'est par l'arrêté ministériel du 7 juin 1956 que le programme est lancé.

Comme pour Marseille et Rezé, Le Corbusier songe à réaliser le projet avec une structure en acier, posée sur des pilotis et un « sol artificiel » en béton. Le 29 septembre 1956, Wogenscky écrit confidentiellement à l'entreprise dijonnaise de construction métallique Estiot afin de lui proposer une étude et un chiffrage. Ce dernier

étant trop important eu égard aux standards des prix HLM – auquel s'ajoute le risque d'une technique encore mal maîtrisée –, Le Corbusier se résout à reproduire le système qui a fait ses preuves à Rezé : voiles porteurs et pilotis en béton armé coulés en place.



Les voiles en béton descendent jusqu'au sol.

Le premier appel d'offres lancé en juillet 1957 s'avérant nettement infructueux, Wogenscky, en charge du projet, est amené à modifier les plans afin d'augmenter le nombre de logements pour le porter à 339, au lieu des 321 prévus initialement. Pour le second appel d'offres du 24 octobre 1957, une variante intégrant cette augmentation du nombre d'appartements est ainsi demandée aux entreprises. Sur cette nouvelle base, quelques entreprises retenues étaient déjà présentes à Rezé : la Compagnie d'entreprises électriques, mécaniques et des travaux publics (CEEMTP) pour le gros œuvre, l'entreprise Barberis d'Ajaccio appelée régulièrement sur les chantiers de Le Corbusier depuis l'unité d'habitation de Marseille et le cabanon à Roquebrune-Cap-Martin, Alazard pour la vitrerie, Missenard-Quint pour le chauffage et Otis pour les ascenseurs.

Les devis des entreprises rentrent dans l'enveloppe fixée, avec des prix par lot inférieurs à l'estimation initiale, à l'exception du gros-œuvre dont le dépassement est de l'ordre de 40 %. Cependant, le lancement des travaux tarde ; il faut attendre un an et demi avant que la première pierre soit posée, le 4 mars 1959, en présence de Le Corbusier. Entretemps, la municipalité a changé : le docteur Hubert Martin a été élu en battant le maire sortant Pierre Giry, qui avait soutenu le projet. Ce dernier devient président d'un nouvel OPHLM (office public d'habitation à loyer modéré) réunissant Briey et les communes alentour. Alors qu'un projet d'école maternelle comprenant quatre salles de classe, pris en charge par Wogenscky en cours de chantier, semblait pouvoir se réaliser – du moins techniquement – sur le toit-terrasse, la ville de Briey annule le projet en conseil municipal du 25 avril 1960. Un autre projet, celui d'un restaurant proposé peu après par le docteur Giry, président de l'OPHLM, capote également. Finalement, le toit-terrasse restera vide, hormis l'installation provisoire d'une chaufferie après la fermeture de celle d'origine installée à côté de l'unité d'habitation.

Le chantier livré, les premiers locataires s'installent le 26 janvier 1961 après 22 mois de travaux ; un an après, la totalité des appartements sont loués et de nombreuses demandes restent insatisfaites.

La menace de destruction et la sauvegarde

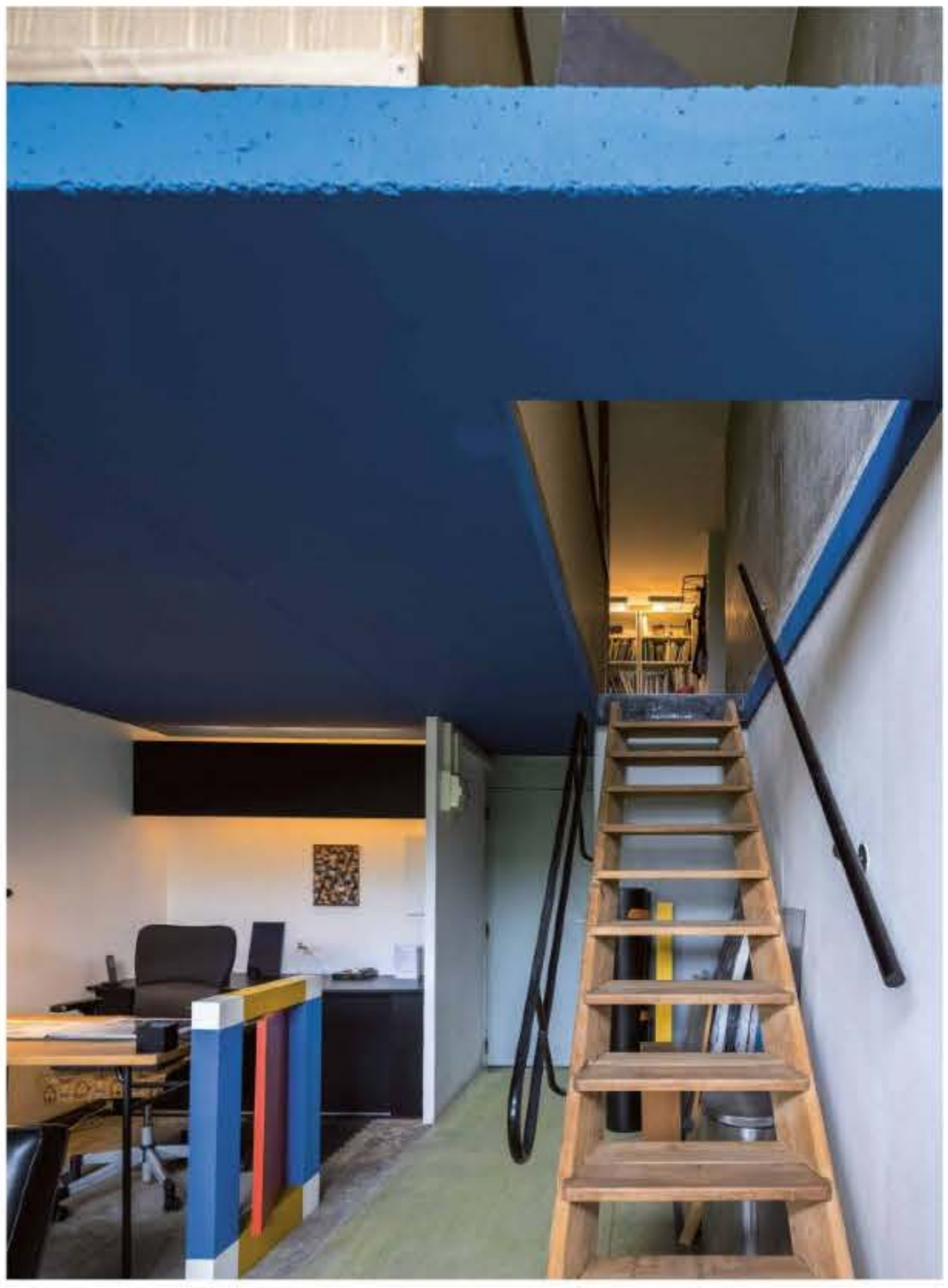
À Briey, la dimension sociale a quitté progressivement les lieux avec la désertification de l'unité d'habitation, inéluctable dans la suite de la débâcle industrielle et économique de cette région minière. Déjà, en 1966, ce sont une soixantaine de familles américaines de la base d'Étain qui quittent l'unité d'habitation, lorsque la France se retire de l'OTAN ; puis, la crise de la sidérurgie « saigne » démographiquement la région mosellane ; enfin, les problèmes de gestion que rencontre l'unité d'habitation vont avoir de graves répercussions, jusqu'à sa fermeture en 1983. L'office HLM, devenu Office public d'aménagement et de construction (OPAC) de Meurthe-et-Moselle, est en déficit et ne peut plus subvenir à l'entretien de l'unité d'habitation. Depuis la crise de 1973, qui frappe l'industrie sidérurgique et qui est suivie d'une baisse de population, le nombre d'appartements vacants est en augmentation, passant de 130 logements au début de l'année 1980 à près de 200 fin 1982. Plus de la moitié des loyers des 130 logements encore occupés sont impayés. Après avoir décidé la désaffectation de l'unité d'habitation, l'OPAC envisage une réhabilitation, mais devant l'inertie des pouvoirs publics et du département, la fermeture est décidée le 26 avril 1983. Les derniers locataires ayant été relogés, les entrées sont murées en juillet 1984.

Des initiatives sont ensuite lancées pour trouver une alternative à la désaffection, voire la démolition. En 1982, la Maison des jeunes et de la culture (MJC) de Briey fait appel à Joseph Abram, professeur à l'École d'architecture de Nancy. Les travaux de ses étudiants sur l'unité d'habitation de Briey sont exposés en mai 1983 ; en même temps, André Wogenscky vient y prononcer une conférence. Un comité de défense de l'unité d'habitation s'organise et un bras de fer s'engage entre celui-ci, soutenu par le nouveau maire de Briey Guy Vattier, et l'OPAC de Meurthe-et-Moselle. Plusieurs propositions de reclassement échouent jusqu'à la proposition de rachat, en février 1986, d'une partie de l'unité par l'hôpital Maillot, situé à proximité, dans le but d'y installer une école en soins infirmiers et des logements de fonction.



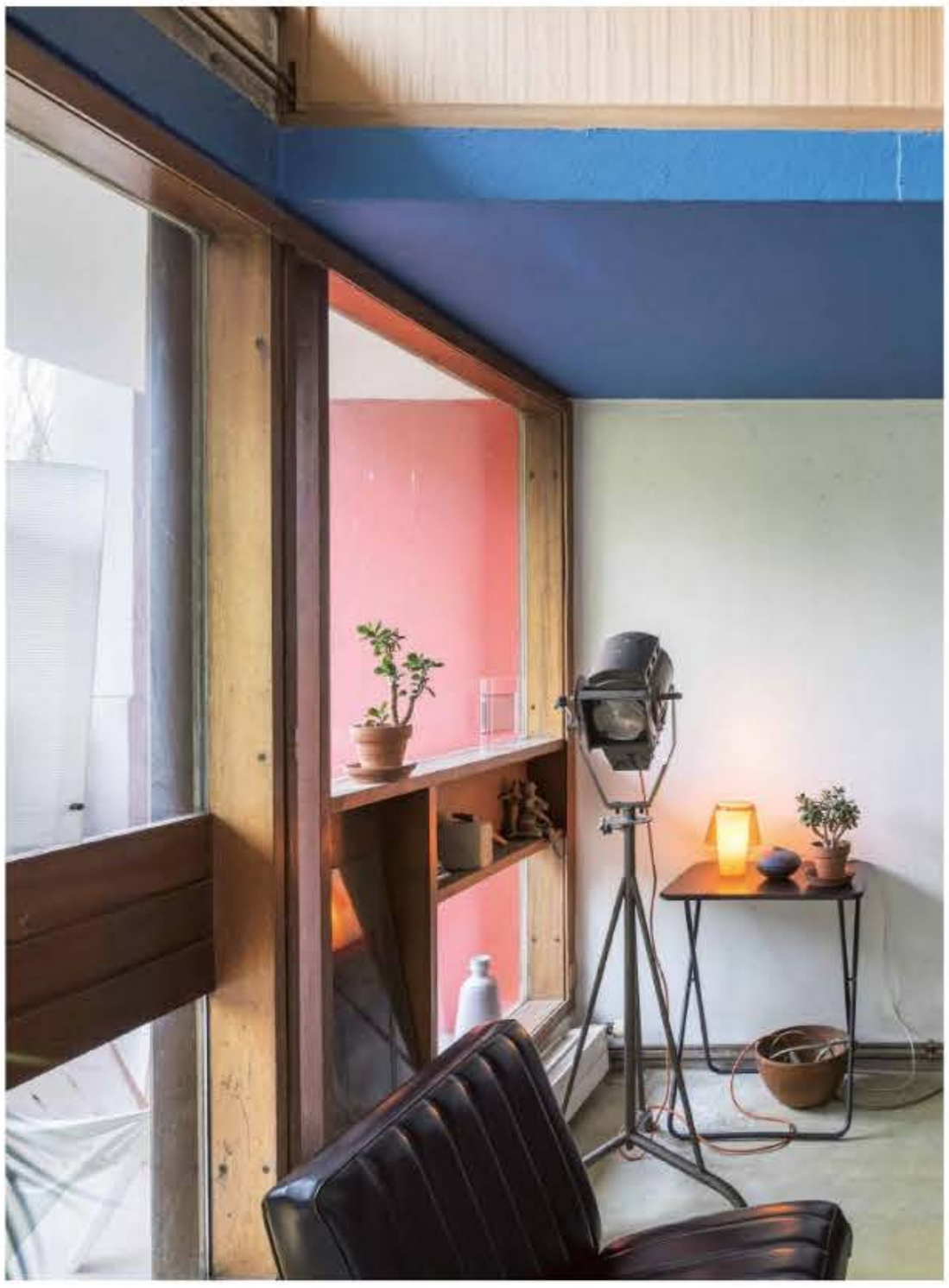
Les locaux de l'école en soins infirmiers.

Après plusieurs mois de tergiversations et de rebondissements, sous la pression du ministère de l'Équipement, c'est la totalité de l'unité d'habitation qui est cédée à l'hôpital Maillot pour un franc symbolique. Quatre années après sa fermeture – en 1987, année du centenaire de la naissance de Le Corbusier –, la quatrième unité










1.


2.



3.


4.

1. Le rouge des jouées de loggias.

2. Le bas-relief du Modulor.

3. Les locaux de Radio-Ondaine.

4. L'école maternelle.

1. Le Corbusier, *Œuvre complète*, vol. 7 : 1957-1965, *op. cit.*, p. 135.

2. Claudius-Petit (Eugène), *Urbanisme*, n° 104, 1968.

3. Lettre de Jean Prouvé à Le Corbusier du 11 décembre 1945, bibliothèque Kandinsky, fonds Jean Prouvé 230 J 4.

4. Extrait d'un texte rédigé par Claudius-Petit le 1er janvier 1963 pour appuyer la candidature de Le Corbusier au concours d'Orsay, cité dans Ragot (Gilles), *Le Corbusier à Firminy, manifeste pour un urbanisme moderne*, Paris, Éditions du patrimoine / Centre des monuments nationaux, 2011, p. 10.

5. Cité dans Pouvreau (Benoît), *Un politique en architecture – Eugène Claudius-Petit (1907-1989)*, Paris, Éditions du Moniteur, 2004, p. 248.

6. Ragot (Gilles), *Le Corbusier à Firminy, manifeste pour un urbanisme moderne*, *op. cit.*, p. 237.

7. *Ibid.*, p. 237.

8. « Pour un plan d'aménagement du territoire », texte présenté en février 1950 par Eugène Claudius-Petit en conseil des ministres.

9. Corneille (Pierre), *Nicomède*, acte II, scène 1.

Paroles d'habitants

Unité de Marseille

« On a une fréquentation d'environ 70 000 visiteurs par an, sans compter les visites libres depuis 2013 du hall, des rues commerçantes et de la toiture. Il y a deux visites guidées par jour, comprenant le logement témoin, actuellement en cours de travaux. »

« C'est un difficile équilibre entre un "bâtiment historique" et un "bâtiment habité". Concernant les visites, la Cité radieuse c'est un vrai village gaulois, avec des habitants qui acceptent, la majorité, et des "ronchons". »

« La lumière faible dans la rue fait un contraste avec la lumière crue quand on rentre dans l'appartement. Cette ombre de la rue crée de la douceur, du calme, de la sérénité, par opposition à la violence de la lumière et du soleil méditerranéen. »

« On a le droit de ne pas aimer, mais on se doit de comprendre. »

« Par temps brumeux, l'école maternelle émerge de la brume et rayonne sous le soleil. »

« Mes parents, qui vivent à la campagne dans la Drôme, sont étonnés du silence quand ils viennent me rendre visite quelques jours ici. »

« En 1970 il y avait dans la rue commerçante un boucher, un droguiste, une coiffeuse, un boulanger-pâtissier, une librairie et puis la supérette Casino. »

« Ici c'est comme un village gaulois, il y a le monde "extérieur", et puis il y a le monde "corbuséen". »

« Dans le côté négatif, je dirais le manque d'espace en largeur, d'où l'intérêt de pouvoir jumeler deux appartements. Parmi les nombreux appartements très différents, il y a quelques appartements "bouche-trou". »

« J'aime vivre ici, je ne veux plus partir, et pourtant j'ai beaucoup bougé, j'ai habité dans des maisons individuelles et dans du collectif. J'aime le côté "hôtel" dans le hall d'accueil. »

« Par opposition à un immeuble traditionnel, ce qui lie les habitants ici, c'est la passion. »

« Je suis arrivée ici par hasard, en rendant visite à un collègue de travail. J'ai tout de suite eu le coup de foudre, de l'appartement, pas du collègue ! »

« On aime ou on n'aime pas, mais Le Corbusier ne laisse jamais indifférent. C'est un grand architecte, il ne fait pas dans le compromis. »

Unité de Rezé

« On a une moyenne de 6 000 visiteurs par an, plus 1 000 visiteurs au moment des journées du patrimoine. En plus du logement témoin avec un mobilier des années 1950, on fait une visite de toute la Maison radieuse, intérieur et extérieur. Ça se passe plutôt bien avec les habitants, qui en retirent une certaine fierté. »

« C'est mon quatrième appartement dans la Maison radieuse. Je suis arrivée en 1956 avec mes parents à l'âge de neuf ans. Nous venions de Nantes, ville bombardée. »

« Le "montant" a un petit puits de lumière, qu'on appelait le "trou de Rezé", ce qu'ils n'ont pas voulu à Firminy. »

« Après un divorce, j'ai quitté ma maison, j'ai eu des difficultés à m'habituer, l'adaptation a été assez longue. »

« Habiter la Maison radieuse, c'est que du bonheur, excellente isolation phonique, le chauffage par le sol, beaucoup de lumière, logement traversant est-ouest. Le soleil à l'ouest, on s'en arrange. »

Unité de Berlin

« Il y a un phénomène de "gentrification", des appartements sont devenus des pied-à-terre de gens venus du monde entier. Également beaucoup d'investisseurs, qui mettent en location. »

« Il y a beaucoup de jeunes, mais très peu d'enfants. »

« On aime bien Berlin, que nos amis nous déconseillaient pourtant, la jugeant sale, anarchique, dangereuse… On voulait quitter Munich ville trop "réglée", trop policée, trop propre, trop riche… »

« Ici chaque appartement a sa boîte aux lettres, le courrier est distribué par le facteur à la porte de chaque habitant. »

« On sent des différences de classes sociales entre les habitants des rues huppées des niveaux supérieurs avec des logements traversants, et ceux des niveaux inférieurs, avec des appartements mono-orientés et plus petits. »

Unité de Briey

« On a environ 300 visiteurs par mois, de tout : beaucoup de collèges, des groupes d'étudiants, des retraités dans un circuit de visite régionale, des artistes en résidence, des ateliers d'étudiants en architecture, certains venus d'Amérique. »

« Il est difficile de faire de gros travaux ici, ça se répercute dans tous les étages… Quand je rentrais chez moi le soir, je sentais se poser sur moi des regards de reproches. »

« J'ai habité avec mes parents dans le lotissement de Napatant construit par Pingusson. Les maisons sur deux niveaux, plus une cave, étaient épatantes. Plus tard, quand j'ai cherché à me loger à Briey après mon divorce, je ne trouvais rien qui me plaisait dans la vieille ville. Ici, j'ai tout de suite été séduite. »

Citations de Le Corbusier

« Ici, j'aime le calme, la vue, je profite de la loggia pour lire. Par contre, comme je suis au-dessus de la canopée, il n'y a ni papillon ni oiseau. »

« Le problème du double vitrage d'origine, c'est que progressivement l'étanchéité entre vitrages s'est détériorée, et se sont glissées des salissures, sable, poussière, opacifiant les vitres. »

« Pour nous, venus d'une région pauvre d'Italie, c'était le "luxe américain", avec machine à laver le linge, salle de bains, chauffage par le sol… »

« J'ai vendu ma maison individuelle et j'ai trouvé cet appartement par le même agent immobilier qui a vendu ma maison. »

« J'ai connu ma compagne ici, elle a un "descendant", moi un "montant"… On aime ou on n'aime pas. »

« Lors de l'achat d'appartements de la première rue en 1987, pour sauver l'unité d'habitation de Briey, parmi la trentaine d'acheteurs, certains c'était par "amour de Corbu", d'autres pour réaliser une "affaire". »

« J'ai eu un coup de cœur en visitant l'appartement de mon fils qu'il venait d'acheter dans la deuxième rue. Je voulais un "descendant" ; dès que ce fut possible, je l'ai acheté. »

« Parfois on voit des oiseaux dans les rues, des hirondelles, des chauves-souris. »

« Ici, je ne me lasse jamais des couchers de soleil. En fait, bien que détaché du sol, ici on vit plus près de la nature. »

Unité de Firminy

« La fermeture de l'école, ça a été préjudiciable pour les échanges entre mères. Ce serait bien de remettre en place une garderie. »

« Les rapports entre locataires et propriétaires sont bons, ici la mixité sociale, ça marche. »

« Après avoir visité environ dix-sept appartements à Saint-Étienne, je me suis souvenu de Le Corbusier que j'avais un peu étudié, et après avoir visité un appartement de l'unité d'habitation de Firminy, ça a fait "tilt". »

« À cause du chauffage par le sol, il est interdit de percer le plafond pour mettre une suspension, par exemple. Il faut savoir adapter son mobilier à l'espace, à la fois étroit et en longueur. »

« Toute cette lumière dans les appartements avec les grandes baies vitrées, c'est bon pour les plantes. Et puis, toute cette verdure tout autour, sans vis-à-vis, c'est presque un pavillon ! »

« Je me souviens qu'un marchand de légumes venait avec son camion, puis il passait dans les rues avec son chariot. Ça s'est arrêté il y a deux ans. »

« On a cherché une location à Saint-Étienne, c'était soit trop petit, soit trop sombre, soit trop cher, pour notre budget. Depuis que l'on est ici, on a du mal à s'imaginer ailleurs. »

« Je suis une "enfant du Corbu", je suis née à Firminy. À la maternelle sur le toit, nous avions plein d'activités, théâtre, danse, etc. ; on nous appelait les "enfants du Corbu". J'ai connu une "fracture" à l'âge de quatorze ans, quand mes parents ont acheté une maison. Et puis trente ans ont passé et j'ai acheté un appartement en vingt-quatre heures dans l'unité d'habitation ; maintenant je me sens mieux. »

« La construction c'est fait pour tenir, l'architecture c'est fait pour émouvoir. »

« L'architecture est le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière. »

« La lumière crée l'ambiance et la sensation d'un lieu, ainsi que l'expression d'une structure. »

« Les chaises sont de l'architecture, les sofas sont bourgeois. »

« L'architecture, c'est une tournure d'esprit et non un métier. »

« Si le soleil entre dans la maison, il est un peu dans votre cœur. »

« L'architecture actuelle s'occupe de la maison, de la maison ordinaire et courante pour hommes normaux et courants. Elle laisse tomber les palais. Voilà un signe des temps. »

« Le logis, c'est le temple de la famille. »

« La vie ne s'arrête jamais. Le tourment des hommes sera éternel, à moins que la fonction de créer, d'agir et de changer, de vivre intensément chaque jour, ne soit considérée comme une joie éternelle. »

« Être moderne n'est pas une mode, c'est un état. Il faut comprendre l'histoire, et celui qui comprend l'histoire sait trouver une continuité entre ce qui était, ce qui est et ce qui sera. »

« L'histoire de l'architecture est l'histoire de la lutte pour la lumière. »

« La vie moderne exige et attend un nouveau type de plan, tant pour la maison que pour la ville. »

Correspondance entre Le Corbusier et Jean Prouvé

Lettre de Le Corbusier à Jean Prouvé du 5 décembre 1945[1]

Mon cher Prouvé,

Vous pourriez bien venir dire bonjour quand vous passez à Paris.

Lundi dernier est arrivé après dix mois d'attente, le premier de mes contrats, signé par Dautry[2] lui-même. Il concerne l'établissement des plans d'une construction d'ISAI[3], de cent cinquante appartements à Marseille, le principe de cette construction étant une démonstration de préfabrication ainsi que d'architecture consacrée aux logis de la classe des travailleurs, avec organisation des services communs, etc.

Je n'ai pas voulu vous déranger jusqu'ici avant d'avoir une certitude, pour ne pas vous faire travailler dans le vague. Cette fois-ci, les conditions sont autres. J'ai une conception particulière du problème du logis de série où j'ai réalisé cette idée de dissocier entièrement l'ossature portante d'une part, et l'objet porté, c'est-à-dire le logis, d'autre part.

Par ailleurs, j'ai vu l'Exposition dont personne ne m'avait jamais parlé, aux Invalides ; section préfabrication, maisons isolées. Aucune de ces maisons ne rentre dans un programme architectural nettement déterminé. Aussi serai-je heureux de pouvoir avec un homme comme vous, mettre sur pied les résultats, qui au cours des trente dernières années commencent par des types Dom-ino remontant à 1914 (et qui en toute modestie, impliquaient déjà la synthèse même des solutions actuelles). Il y eut ensuite la maison Loucheur de 1928, dont je ne serais pas fâché de voir des exemplaires réalisés dans le pays ; plus loin, je voudrais voir préparer l'étude du logis paysan établi dans la Ferme radieuse ; puis encore, un type établi pour Bat'A en 1936 environ ; puis un type mis au point très définitivement en 1939 pour les Anglais.

Enfin, il y a une chose qui me tient à cœur depuis 1925, c'est le problème des « casiers » que j'ai mis au point l'année dernière, et qu'il faut à tout prix mettre en circuit.

Pour toutes ces choses, j'appliquerai ma règle d'or des proportions qui est une invention consacrée cette année-ci par un brevet et qui, à mon point de vue, est appelée à jouer un rôle décisif dans toutes les préfabrications.

Toute cette étude que je vous propose, pourrait également trouver à simple titre de publicité, asile dans l'exposition de l'année prochaine au Grand Palais, qui va conjuguer les trois groupements CIAM, ASCORAL, UAM, dont le programme a été admis hier, en réunion des UAM. Venez donc me voir à bref délai.

Je vous signale qu'en dernière heure, on me propose une place d'avion très prochainement pour New York. Y a-t-il possibilité à ce que vous y veniez avec nous ?

Réfléchissez-y, ainsi que sur les moyens d'y arriver.

Très cordialement à vous
Le Corbusier

PS : je serai à La Rochelle vendredi et samedi[4].

Réponse de Jean Prouvé à Le Corbusier six jours plus tard[5]

Mon Cher Le Corbusier,

Je viens de recevoir votre lettre du 5 qui, soyez-en sûr, m'a beaucoup ému.

Vos oreilles doivent tinter à longueur de journée, car nous ne cessons, Duval et moi, de communiquer pour Saint-Dié[6].

Inutile de vous dire que je suis écœuré de l'attitude des gens officiels et en particulier « architectes » dont je n'arrive pas à comprendre les raisonnements et l'état d'esprit !

Cela me dépasse !

J'ai eu hier, chez moi, une discussion d'une heure et demie avec le Préfet des Vosges sur ce sujet.

Avec Jacques André[7] aussi j'ai tenté d'éclaircir, mais impossible !

Je dois le revoir demain, sur la demande de Pingusson[8] et de Duval pour une tentative de plus.

J'en profite pour vous signaler que Pingusson est vraiment épatant !

Je suis heureux que Dautry vous ait, enfin !, signé un contrat et confié la construction de 150 appartements à Marseille.

C'est très bien. Vous ferez une démonstration. Mais je pense que ce n'est pas cela qu'il vous faut : c'est une région, une ville, et non pas seulement quelques grands immeubles collectifs !

D'avance pour cette construction de Marseille, je vous assure de ma collaboration. Je donnerai tout, sans restriction : dans toutes les études que j'ai faites ces dernières années et qui, je n'ai pas besoin de vous le dire, ont été provoquées par ce que vous avez créé depuis longtemps.

Il faudra réussir et pour cela créer l'équipe indispensable qui groupera techniciens et entrepreneurs de valeur, en somme l'atelier de bâtisseurs actuellement en gestation !

Il faut évidemment que nous nous voyions.

Je ne crois pas pouvoir aller à Paris cette semaine, car j'ai en Sarre une affaire importante qui m'y appelle fréquemment. J'y retrouve une équipe d'urbaniste dirigée par Roux[9], équipe qui vous est acquise.

Roux, je crois, est allé vous voir.

La semaine prochaine, par contre, j'espère pouvoir aller parler avec vous le temps qu'il faudra.

Nous parlerons aussi de l'exposition envisagée : Ciam – Ascoral – U.A.M. qui doit être la démonstration magistrale !

Combien je serais heureux de partir avec vous à New York mais pour combien de temps ?

Je quitte difficilement mon affaire en ce moment, mais je ferai tout pour m'organiser, si vous arrivez à mettre au point ce voyage.

De mon côté, je ne vois pas qui, officiellement, peut m'y aider ?

Je peux, au grand maximum, m'absenter

À propos des auteurs

Vincent Bertaud du Chazaud

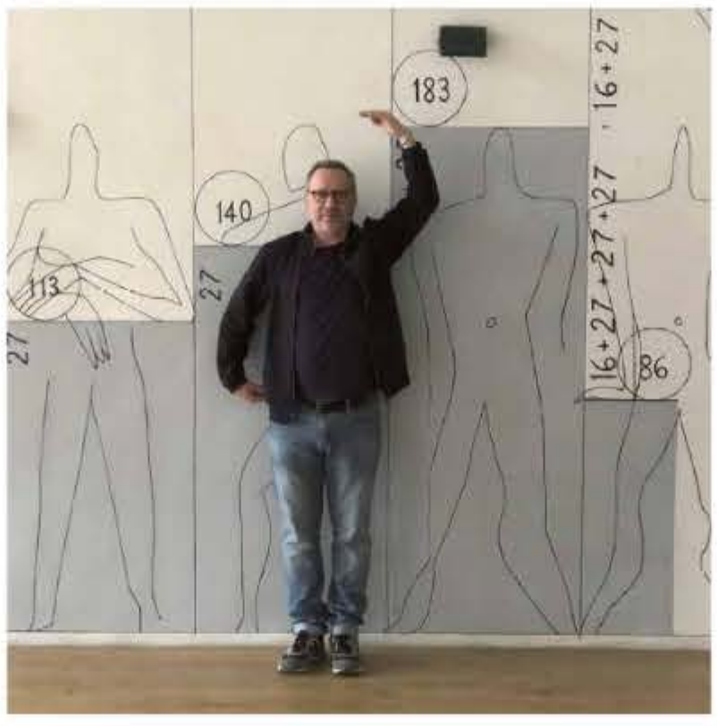


Vincent Bertaud du Chazaud est architecte diplômé de l'École nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg (ENSAIS) en 1976 et docteur en histoire de l'art de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2004 (sujet de thèse : « Les architectures de la croissance innovante (1965-1975), aujourd'hui entre mutation et destruction »).

Durant trois années en Algérie (1977-1980), il a été architecte des monuments historiques puis architecte au ministère des Postes et Télécommunications. Il a été architecte-assistant de Paul Andreu aux Aéroports de Paris de 1989 à 1993. De et de 2002 à 2016, il a été architecte-conseil pour les villes de Royan et de Saint-Georges-de-Didonne au Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Charente-Maritime (CAUE 17). Depuis 1981, il est architecte libéral dans le Sud-Ouest de la France (Charente et Dordogne) et à Paris. Depuis 2005, il est expert près la Cour d'appel de Paris et près les Cours administratives d'appel de Paris et de Versailles.

En 2011, il a rédigé l'article sur l'architecte Claude Le Goas dans le dictionnaire *Maitron*. Il a publié *Du local à l'universel* (2007), propos recueillis de l'architecte André Ravéreau, aux Éditions du Linteau, *Jean Prouvé, Royan et sa région* (2017), *Royan années 1950* (2018) et *Royan – un tropicalisme en détails* (2020) aux Éditions La Geste, *Jean Prouvé / Cinq maisons sur mesure* (2020) et *Art nouveau / Cinq villas et hôtels particuliers* (2022) avec le photographe Manuel Bougot, et *Intégrer les usages dans un projet architectural* (2021), ouvrage collectif coordonné par le Cinov Ergonomie, aux Éditions du Moniteur. Il prépare actuellement *L'architecture moderne et contemporaine en Algérie (1830-2000)*, à paraître aux éditions L'Harmattan.

Manuel Bougot



Manuel Bougot est un photographe français basé à Paris. Adolescent, sa famille s'installe dans les « Orgues de Flandre », les toutes nouvelles tours conçues par l'architecte belge Martin Van Treeck. Cette expérience déclenche chez lui une passion pour l'architecture et l'urbanisme. Après avoir pratiqué la photographie de mode, de théâtre, de plateaux de cinéma et de portraits d'acteurs, il ouvre son studio et travaille pour les agences de publicité et les magazines.

En 2009, Manuel Bougot se consacre de nouveau à sa première passion, l'architecture et l'urbanisme. Il commence alors un important projet sur le travail de Le Corbusier en Inde. « Chandigarh », la première partie de ce projet, a été exposée à New York en 2022, à Tokyo en 2021, ainsi qu'à New Delhi, Arles, Bruxelles, Cardiff et Paris. La deuxième partie de ce projet est en cours de réalisation et est consacrée aux bâtiments de Le Corbusier à Ahmedabad. Ses photographies font partie de collections privées et publiques dans le monde entier. Depuis une dizaine d'années, Manuel Bougot est un membre actif et supporte l'association Eileen Gray – Étoile de Mer – Le Corbusier, dont le but est la valorisation culturelle du site Cap moderne à Roquebrune-Cap-Martin. Son travail est visible sur : www.manuelbougot.com.

Durant sa vie, Le Corbusier a construit seulement cinq unités d'habitation – à Marseille, Rezé, Berlin, Briey et Firminy –, bien peu en regard des soixante-dix que l'architecte a conçues et qui devaient apporter, avec ce nouveau modèle typologique d'habitat, une véritable révolution dans l'aménagement urbain. Si ces réalisations font figure d'exceptions, elles appartiennent déjà à l'histoire sociale et culturelle du XX^e siècle : en effet, elles répondent à un contexte de pénurie de logements durant la période de la reconstruction (Marseille et Rezé) et celui de l'industrialisation de régions sidérurgiques et minières (Firminy et Briey) ; d'autre part, elles s'inscrivent dans la poursuite du Mouvement moderne des années 1930, qui trouve après-guerre un terrain favorable pour s'exprimer à grande échelle (Interbau 57 à Berlin). Manifestations d'un idéal de vie moderne qui promeut le développement de nouveaux équipements dans les logements (eau courante, chauffage central, cuisine équipée…) et de services collectifs dans l'immeuble (commerce, école, équipement sportif, théâtre en plein air), les unités d'habitation ont su s'adapter aux changements jusqu'à s'inscrire résolument dans la contemporanéité, mais aussi comme un patrimoine architectural. Cet ouvrage retrace leur histoire en présentant le contexte de leur commande, le déroulement du chantier ainsi que leur vie et leurs évolutions. Les photographies accompagnant les textes, fruits d'un dialogue entre les habitants et les auteurs, montrent combien le combat de Le Corbusier pour le logement social reste vivant et que son utopie est devenue une réalité évolutive.

Vincent Bertaud du Chazaud est architecte, diplômé de l'École nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg en 1976, et docteur en histoire de l'art de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne depuis 2004.

Manuel Bougot est un photographe passionné d'architecture et d'urbanisme. Depuis 2009, son travail sur les réalisations de Le Corbusier en Inde a fait l'objet d'expositions internationales.

Ensemble, ils ont déjà publié *Jean Prouvé/Cinq maisons sur mesure* (2020) et *Art nouveau/Cinq villas et hôtels particuliers* (2022).

EDITIONS LE MONITEUR

